

Empreinte socio-économique

Évaluation des retombées économiques
de l'industrie des carrières et matériaux



©Crédit photo : Freepik/macrovector

édito

Depuis les origines, l'homme a utilisé la pierre et le sable pour se protéger et structurer son espace. Ces ressources minérales, souvent présentes à proximité immédiate, ont accompagné son développement au cours des siècles.

Aujourd'hui, les granulats et le béton prêt à l'emploi participent toujours à l'aménagement du territoire. Sans sables et sans graviers, sans pierre et sans béton, il n'y a pas de projet structurant qui puisse aboutir. Et pourtant, cette filière reste méconnue.

Bénéficier des services d'un hôpital, emprunter le TGV, ou plus simplement marcher sur un trottoir, font de nous tous des consommateurs de granulats et de béton.

Notre filière a su s'adapter et répondre à la fois aux exigences réglementaires de plus en plus drastiques mais aussi aux attentes de notre société. Les externalités de nos métiers sont maîtrisées et leurs bénéfices perdurent.

L'usage des granulats s'est fait plus technique et les bétons, plus performants, accompagnent les prouesses architecturales. A l'heure où la sobriété est la priorité, où la décarbonation de l'industrie est une préoccupation de chaque instant, ces matériaux à long cycle de vie, durables et recyclables, s'imposent dans tout acte de construction.

Mais quelles contributions notre filière apporte-t-elle à la région ?

Si certaines réponses sont évidentes, notamment pour l'approvisionnement des territoires en matériaux de construction dans la logique de circuits courts, d'autres le sont moins. C'est pourquoi l'UNICEM a demandé à la Cellule Economique Régionale de la Construction de mener une étude afin d'évaluer l'empreinte socio-économique de notre filière.

Voici sa restitution. Avec tous nos vœux de développement raisonnable et soutenable.

Eric LIGLET

Président UNICEM Centre-Val de Loire

sommaire

Introduction p.3

L'industrie extractive p.9

Transformation p.26

Méthodologie p.36



introduction

Une industrie indispensables à l'économie régionale

La ressource minérale est une matière première indispensable à l'aménagement du territoire, à la construction des ouvrages du Bâtiment et des Travaux publics, sous sa forme naturelle (sables, gravillons, argiles, gypse...), recyclée ou bien après transformation (bétons, enrobés bitumineux, produits en béton...).

En 2019, plus de **13 millions de tonnes de granulats** et **1,3 millions m³ de BPE** ont été produits pour l'économie régionale ou commercialisés à l'échelle nationale voire internationale pour des applications industrielles spécifiques.

Les productions de granulats, de béton prêt à l'emploi, de roches ornementales, de pierres de construction représentent **un chiffre d'affaires annuel de 282 millions d'euros** en région Centre-Val de Loire* pour l'année 2019.

**5,2t de granulats
et 0,5m³ de BPE par
habitant
en 2019**

Près de **1 000 collaborateurs** sont directement impliqués dans l'ensemble de ces activités.

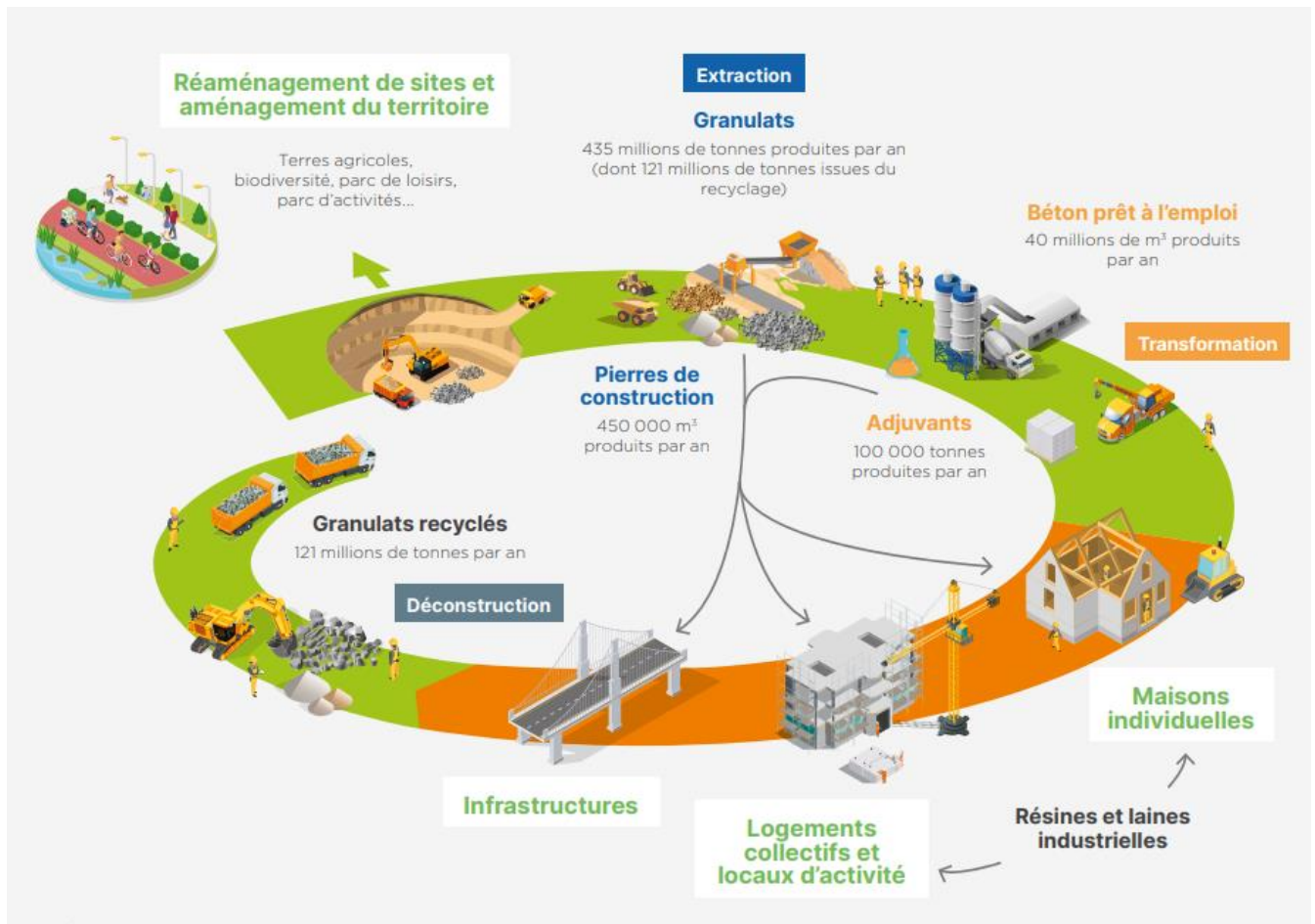
À ce chiffre s'ajoute les emplois indirects soutenus chez de nombreux fournisseurs et prestataires de services.

Les salaires versés aux employés, les retombées fiscales ainsi que le soutien financier à des associations sportives ou culturelles contribuent également à la vie économique de nombreuses communes.

La présence d'une carrière sur un territoire et sa durée de vie relativement longue font aussi de cette industrie un élément structurant du tissu économique local, tout particulièrement en milieu rural.

**Ces données concernent uniquement les activités Granulats, ROC et BPE et ne tiennent pas compte des autres activités de l'industrie des matériaux (préfabrication béton notamment).*

La filière des matériaux en France



Source : UNICEM–données 2019

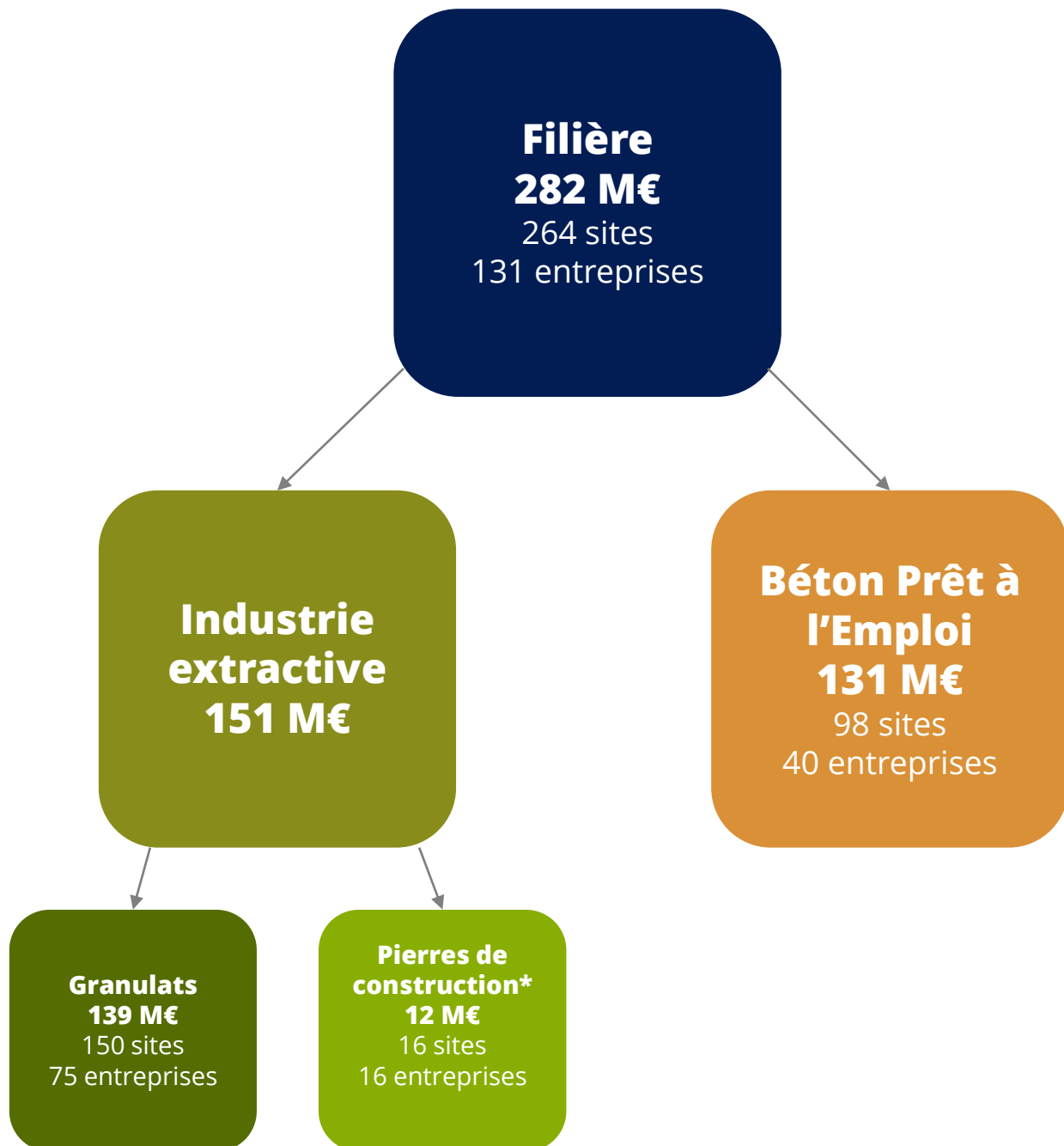
La filière des matériaux représente l'ensemble des produits bruts issus de ressources naturelles ou transformés par des process industriels de haute technologie.

L'industrie extractive et de transformation est indispensable à l'aménagement du territoire, à la construction mais aussi au secteur de l'industrie, de l'agriculture, de la santé, de l'automobile, des télécommunications, de la décoration...

La production de granulats recyclés s'effectue à partir des matériaux de déconstruction.

Cette filière a en charge la gestion de l'approvisionnement en ressources minérales et a par conséquent un rôle d'intérêt collectif.

Périmètre de l'étude en région Centre- Val de Loire



Sources: réalisation GIE Réseau des CERC, UNICEM-données 2019

*Pierres de construction ou roches ornementales (taille, pierre et façonnage) et autres minéraux

La notion d'empreinte socio-économique appliquée à l'industrie des carrières et matériaux recyclés

Nota bene : les activités situées en aval de l'industrie ("les clients") ne doivent pas formellement être comptabilisées dans le calcul de l'empreinte socioéconomique.

Cependant, certaines activités sont étroitement liées à la présence de gisement de matériaux de carrières.

C'est le cas, par exemple, pour les centrales à béton ou d'enrobage voire les usines de préfabrication de produits en béton qui s'installent au plus près de leurs fournisseurs de matériaux. Il est même parfois difficile de dissocier ces activités, toutes présentes sur un même site.

Aussi, certaines données notamment sur les centrales à béton sont présentées distinctement lorsque ceci est utile en complément de celles sur les carrières.

La notion d'empreinte socio-économique repose sur le principe que **les retombées économiques de l'industrie des carrières et matériaux ne se limitent pas à son seul champ d'activité**. Les impacts économiques sont plus larges, générés par l'ensemble des flux monétaires injectés dans l'économie.

L'approche retenue consiste à quantifier les flux financiers et à simuler leurs effets sur l'ensemble des branches d'activité. Ils peuvent être évalués à partir des valeurs comptables disponibles dans les comptes de résultats ou la comptabilité analytique des entreprises.

Les trois principaux postes de charges indispensables à connaître sont :

- les salaires versés aux salariés ;
- les achats de biens et services et la sous-traitance ;
- la fiscalité (hors impôt sur les sociétés).

L'empreinte socio-économique peut ensuite être traduite en nombre d'emplois (en équivalent temps-plein) et en termes de valeur ajoutée.

La méthodologie de calculs utilisée et adaptée aux activités des carrières, s'appuie notamment **sur l'utilisation de tables entrées-sorties symétriques** permettant de modéliser les interdépendances entre les différents secteurs d'activité d'une économie donnée. (cf. méthodologie page 36).



©crédit photo : Médiathèque Lafarge - Jean-Daniel Guilloux - LISEA

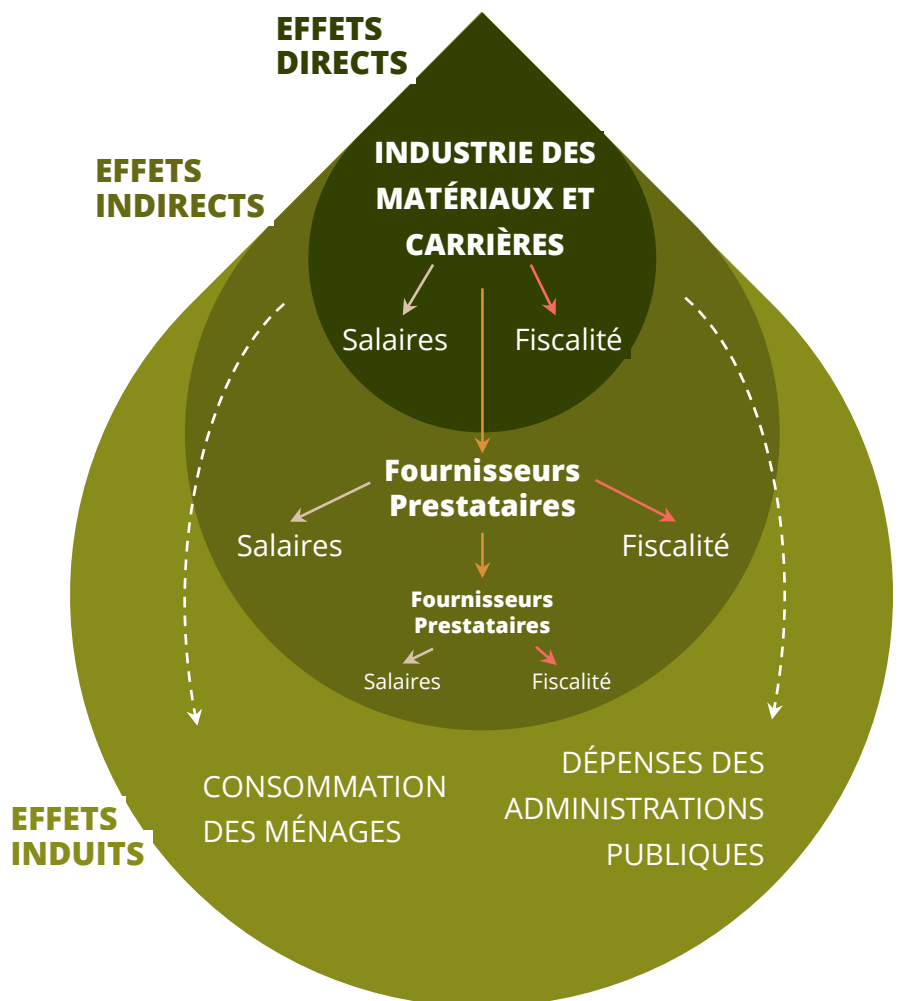
Les trois principaux effets mesurés

Les **EFFETS DIRECTS** concernent la valeur ajoutée générée par l'activité et l'emploi des collaborateurs salariés des entreprises. À cela s'ajoute aussi la fiscalité versée aux collectivités locales et à l'État.

Les **EFFETS INDIRECTS** traduisent les retombées économiques générées par les achats de consommations intermédiaires. Ces achats soutiennent des emplois. Chaque euro dépensé a un impact chez les prestataires de service, sous-traitants et fournisseurs. Ces mêmes fournisseurs et prestataires vont réaliser à leur tour des achats auprès de leurs propres fournisseurs, etc.

Les **EFFETS INDUITS** correspondent aux dépenses de consommation effectuées par les employés grâce aux rémunérations versées. Elles génèrent aussi des effets d'entraînement sur l'ensemble de l'économie.

L'empreinte socio-économique de l'industrie des carrières et matériaux



Source : CERC Centre- Val de Loire



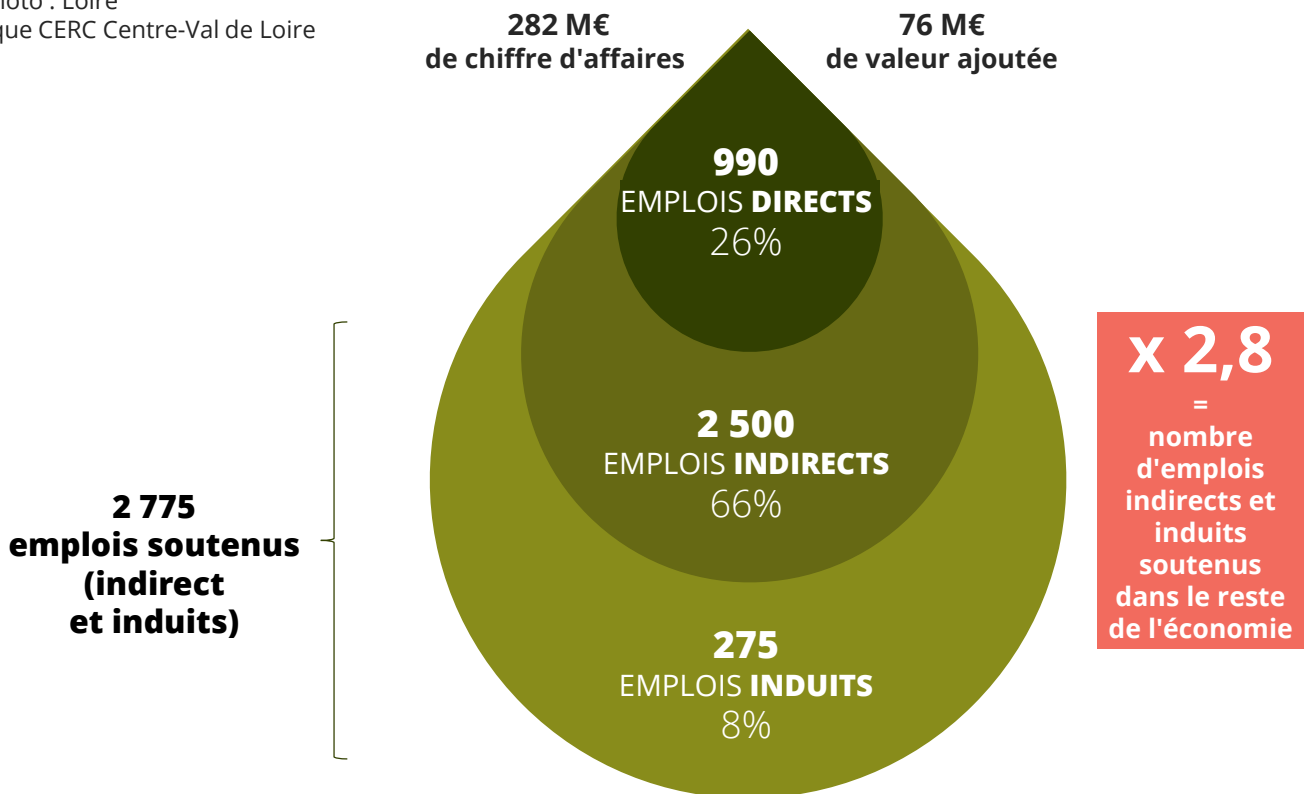
Plus de 3700 emplois directs, indirect et induits concernés en région

Les activités extractives de granulats, pierres de construction et du béton prêt à l'emploi soutiennent plus de **3 700 emplois en tenant compte des retombées directes, indirectes et induites en région Centre-Val de Loire***.

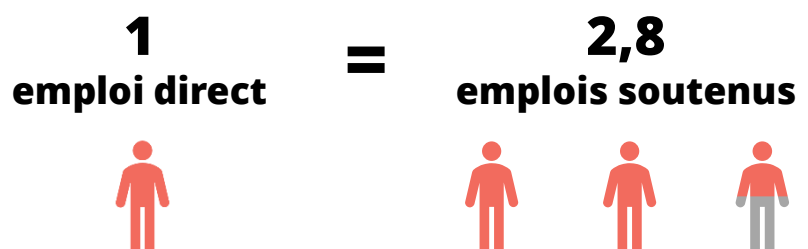
Pour chaque emploi direct dans l'industrie des carrières et matériaux, **2,8 emplois supplémentaires sont soutenus** dans l'économie régionale.

3765 emplois directs, indirect et induits concernés en équivalent temps-plein

©crédit photo : Loire
Photothèque CERC Centre-Val de Loire



Source : CERC Centre-Val de Loire



1 L'INDUSTRIE EXTRACTIVE

Granulats, roches
ornementales et de
construction

Principaux enseignements

Une industrie encrée dans les territoires ruraux

En 2019, l'**industrie extractive** (Granulats, Roches ornementale et de construction) en région Centre- Val de Loire regroupe 166 sites de production. Cette activité indispensable pour l'économie régionale **alimente la construction** dans le secteur du Bâtiment (logements, écoles, hôpitaux...), des Travaux Publics (routes, voie ferrées, zones industrielles...) mais aussi d'autres secteurs d'activité à l'instar de l'industrie, de la décoration...

166 sites de production (hors centrales à béton) sont dénombrés en région soit une moyenne de près de 2 sites par entreprise.

En majorité implantée dans des **zones rurales**, les sites de production contribuent à la dynamique de l'économie locale avec des **emplois non délocalisables**.

Divers secteurs d'activité impliqués au delà de l'industrie extractive

Les retombées économiques ne se limitent pas uniquement aux salariés directs de l'industrie extractive. Les effets indirects et induits s'étendent à divers secteurs d'activités au-delà même de la filière extractive. Ainsi, **pour chaque salarié dans l'industrie extractive, 2,2 emplois sont soutenus** dans d'autres secteurs d'activité en région.

Des unités de production à taille humaine

Le maillage territoriale de l'industrie extractive régionale est constitué principalement d'installations de petites taille: **84% des établissements constituant la filière comptent au plus 10 salariés**.

S'agissant des roches ornementales et de construction, l'activité d'extraction est difficilement dissociable de l'activité de transformation. Cette branche est composée en grande majorité de petites structures.

Nota bene : une branche d'activité est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production.

De multiples relations économiques avec les fournisseurs et prestataires de services

L'industrie des carrières et matériaux nécessite **l'intervention d'un grand nombre de fournisseurs dans des domaines variés** : achats de matériels et de biens d'équipement, fournitures, sous-traitance de production (découverte, extraction ...) et de transport, services d'entretien et de réparation, bureaux d'études et de contrôle, services juridiques et comptables ...

Le schéma ci-dessous présente les principaux postes d'achats et charges externes identifiés et leurs poids respectifs dans les consommations intermédiaires d'une carrière. Les pourcentages varient bien entendu selon les sites. (cf. méthodologie page 36).

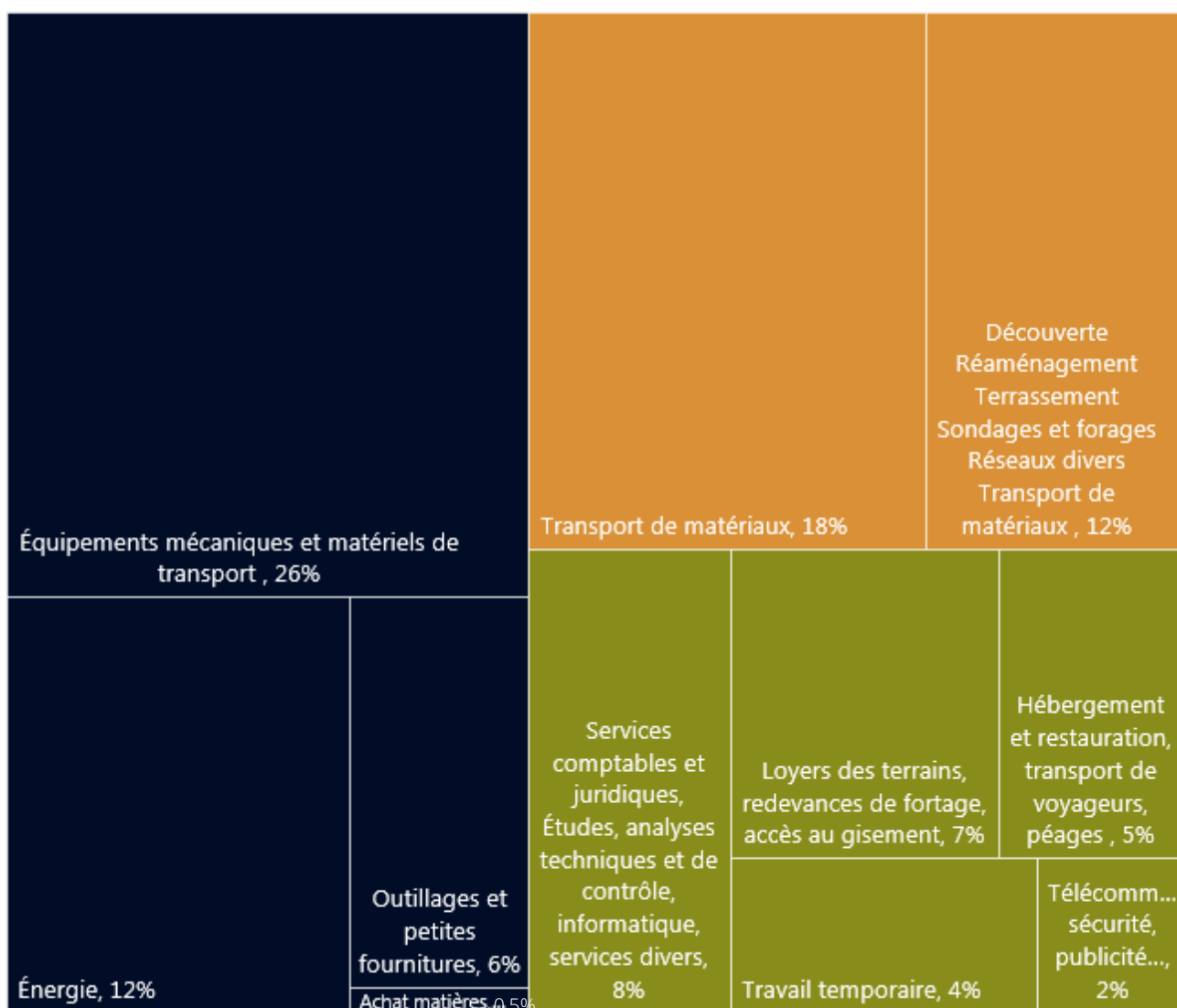
Répartition des consommations intermédiaires

% des consommations intermédiaires

■ Industrie

■ Transport Travaux Publics

■ Services



Source : CERC Centre- Val de Loire

Les principaux flux financiers

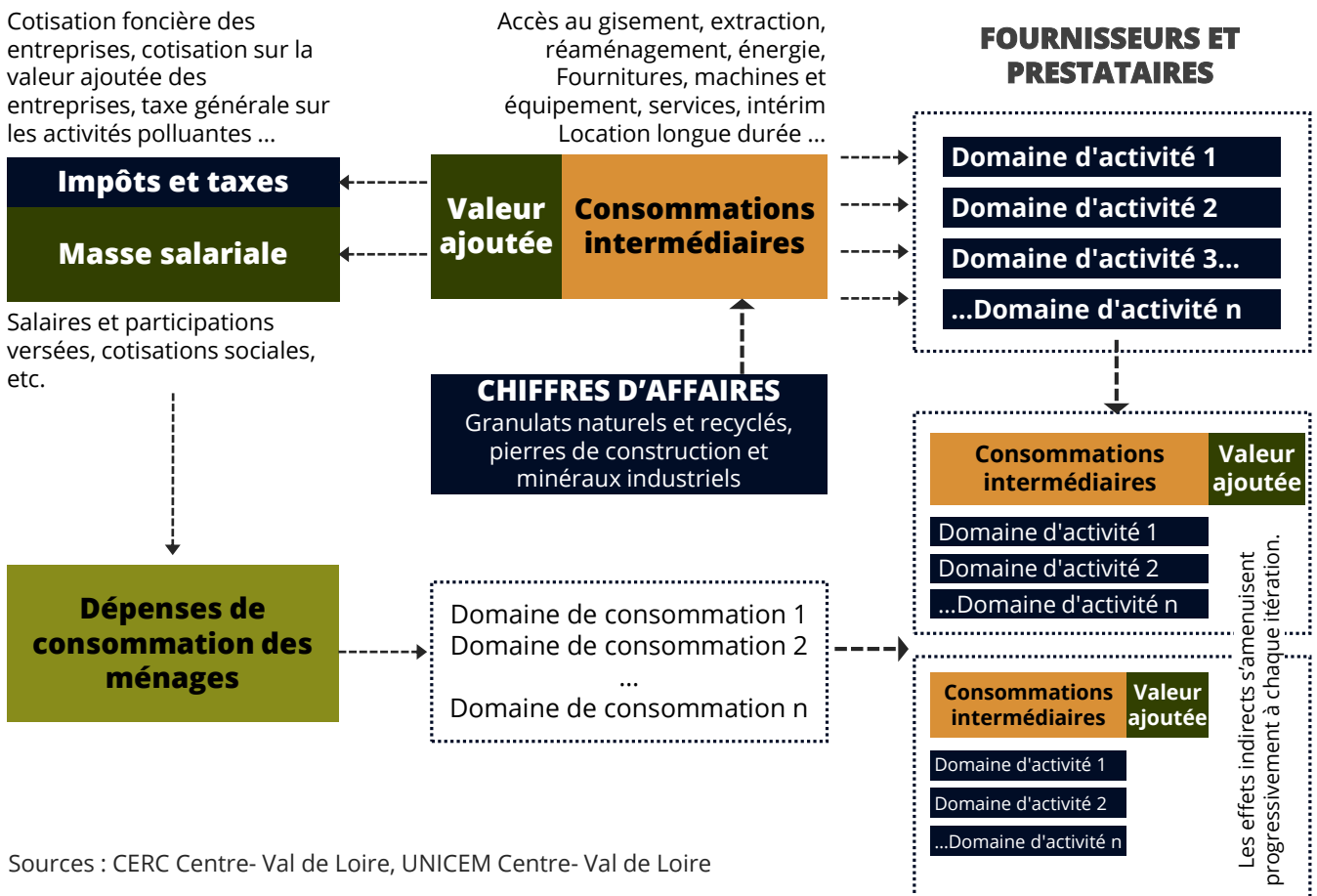
En 2019, le chiffre d'affaires des granulats naturels et recyclés, pierres de construction et roches ornementales s'élève à près de **151 millions d'euros en région**. Il génère :

- **97,32 millions d'euros de consommations intermédiaires** (y.c. la sous-traitance) ;
- **27,14 millions d'euros de salaires et cotisations sociales** ;
- **4,44 millions d'euros d'impôts et taxes** (hors impôt sur les sociétés).

La décomposition du chiffre d'affaires intègre les frais de manutention, de chargement et de transport. En revanche, les activités de négoce ont été neutralisées et une attention particulière a été portée aux transports confiés à des prestataires extérieurs.

Les données traduisent une situation moyenne. Selon les cas, le type de gisement, sa profondeur, les conditions d'acheminement, les volumes extraits, la répartition entre les transports sous-traités et réalisés avec sa propre flotte de véhicules modifient la structure des coûts pour chaque exploitation.

Schéma simplifié des flux financiers entrants dans le calcul de l'empreinte socio-économique



Sources : CERC Centre- Val de Loire, UNICEM Centre- Val de Loire

1.1 L'INDUSTRIE DES GRANULATS

[Les Granulats]

Les ressources



©crédit photo : Colas - Créavision

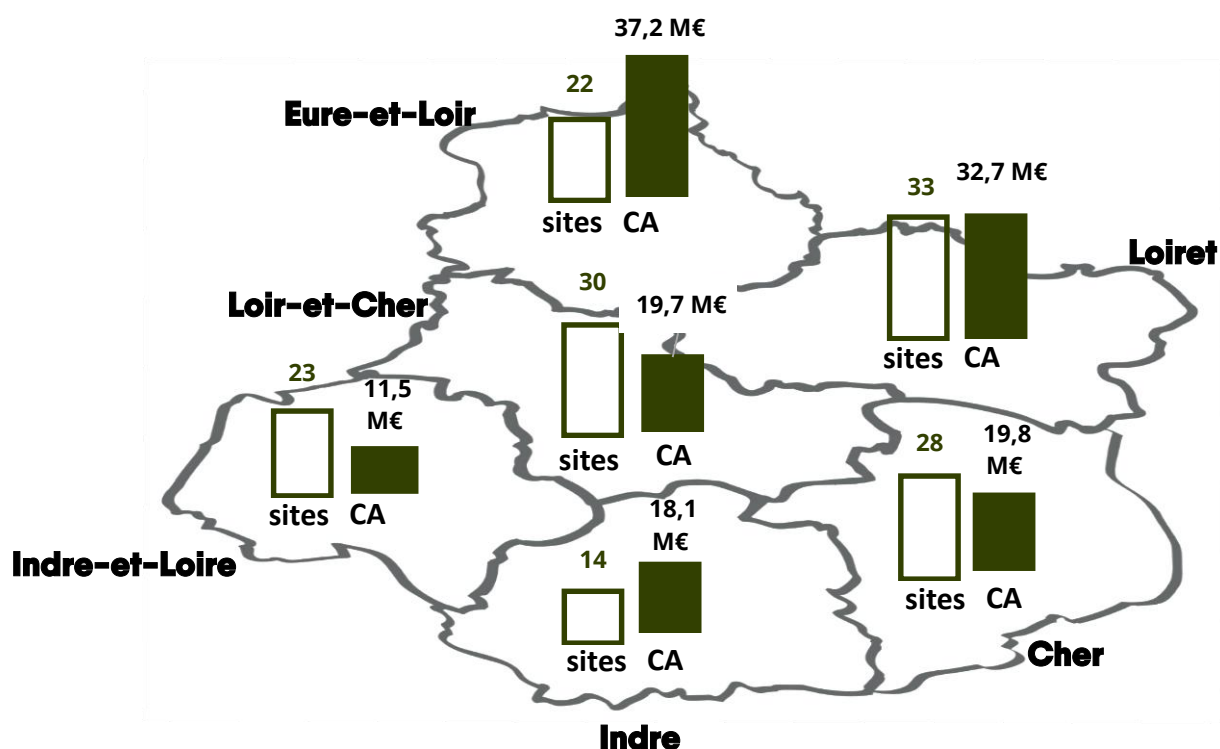
Les ressources : Une diversité géologique en région

En 2019, la région Centre-Val de Loire dénombre **150 sites de production** dont une majorité (57%) est située sur l'axe ligérienne.

La **production de granulats naturels** représente **13,5 millions de tonnes** en 2019 pour un chiffre d'affaires de **139 millions d'€ HT**.

Si une grande partie de la production est destinée à la construction des bâtiments et ouvrages publics, la diversité géologique favorise l'extraction de divers matériaux dont la majorité est issue des **roches massives** (soit près de 59% de la production totale de granulats en région). La part de la production issue des roches meubles est, elle, égale à 40%.

Répartition des sites de production de granulats en région Centre Val de Loire



Sources : CERC Centre- Val de Loire,
UNICEME Centre- Val de Loire- données 2019

[Les Granulats]

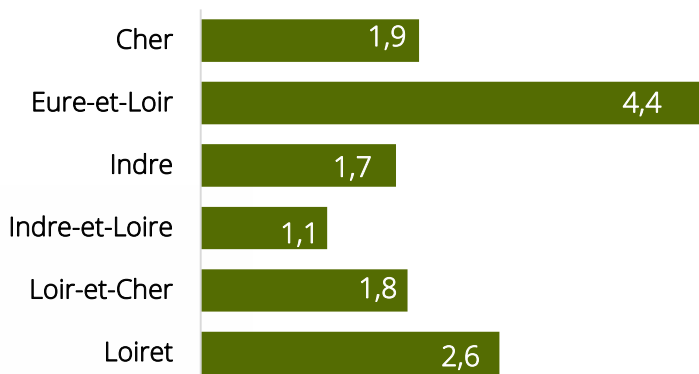
La production

Une production de granulats hétérogène suivant le département

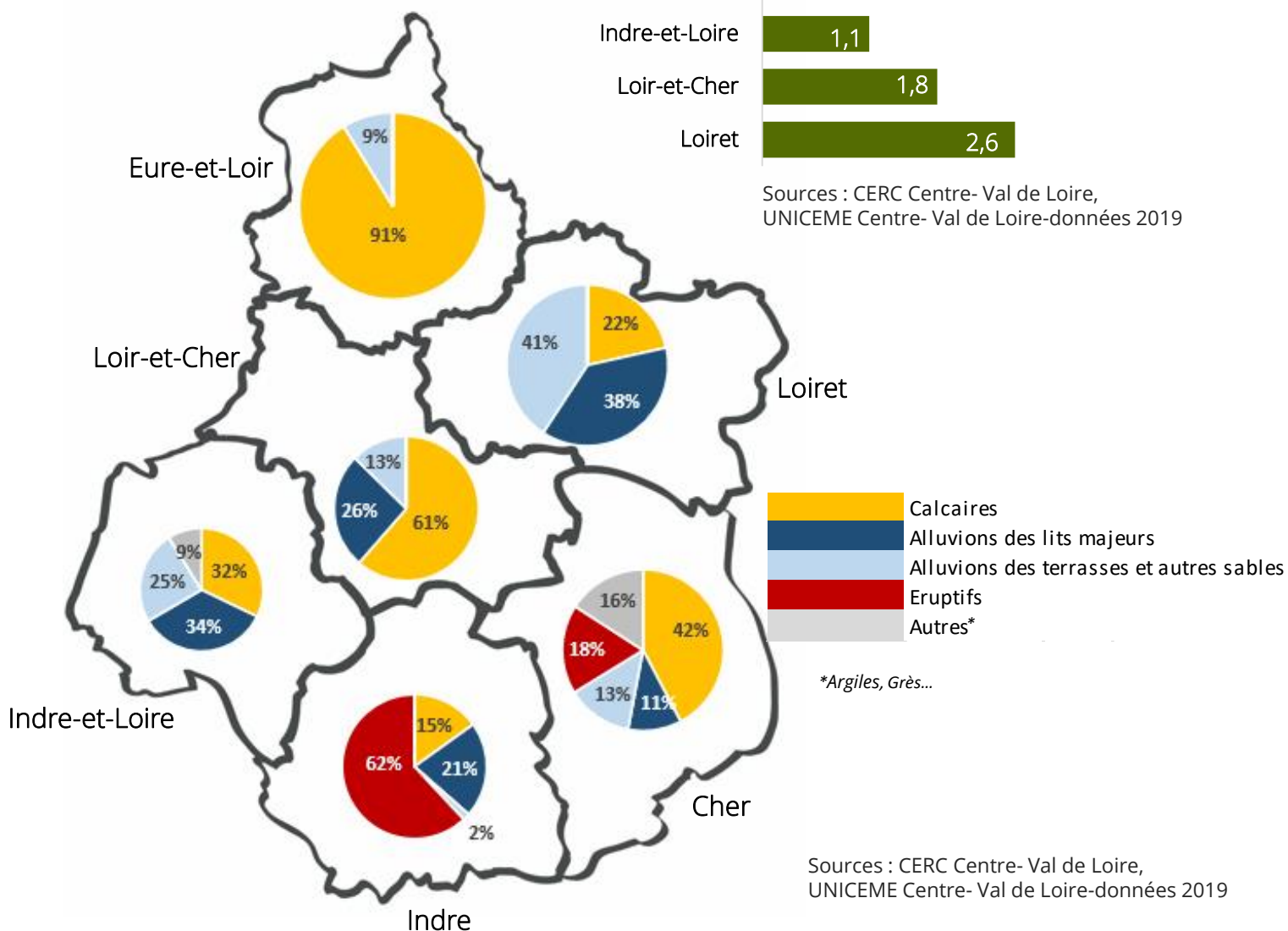
La production régionale de granulats naturels et recyclés représente plus de **13 millions de tonnes** en 2019. Près de 52% de cette production de granulats provient des départements d'Eure-et-Loir et de l'Indre.

A l'échelle départementale, la production par type de granulat est très hétérogène. En Eure-et-Loir à titre d'exemple, plus de 90% des extractions sont d'origine « calcaire ». Seuls les départements de l'Indre et du Cher extraient en proportion plus de roches meubles (respectivement 62% et 18% des granulats produits).

Production de granulats et type de gisements par département (en millions de tonnes)



Sources : CERC Centre- Val de Loire, UNICEME Centre- Val de Loire-données 2019



Sources : CERC Centre- Val de Loire, UNICEME Centre- Val de Loire-données 2019

[Les Granulats]

Les flux financiers

Des dépenses importantes dans les équipements et le transport de matériaux

L'industrie des carrières et matériaux nécessite l'intervention d'un grand nombre de fournisseurs dans des domaines variés.

En 2019, le chiffre d'affaire des granulats (naturels et recyclés) s'élève à **139 millions d'euros** en Centre Val de Loire:

- **90 millions d'euros de consommations intermédiaires** (y.c. la sous-traitance);
- **22,94 millions d'euros de salaires et cotisations sociales** ;
- **4,2 millions d'euros d'impôts et taxes** (hors impôt sur les sociétés).

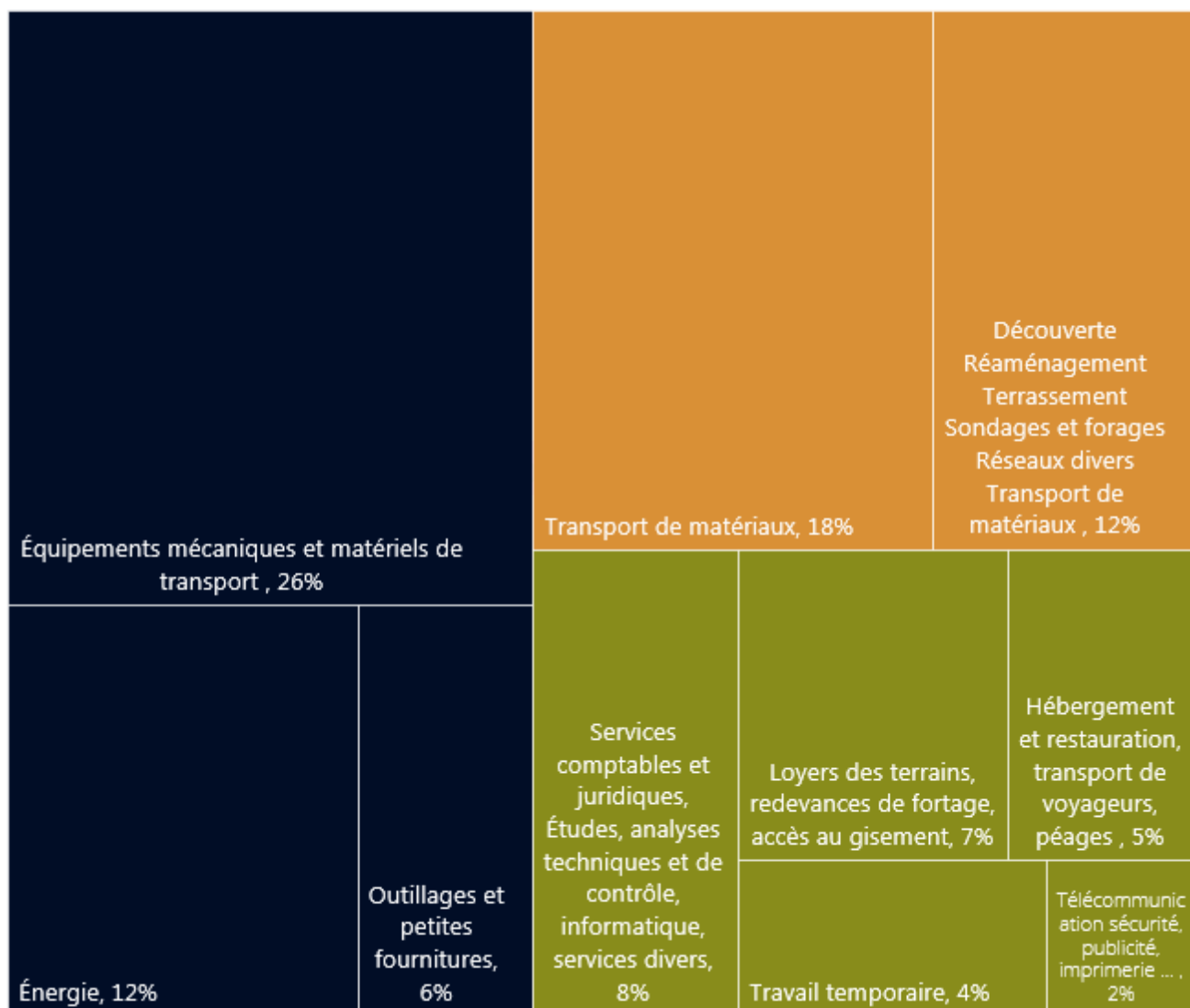
Répartition des consommations intermédiaires

% des consommations intermédiaires

■ Industrie

■ Transport Travaux Publics

■ Services



Source : CERC Centre Val de Loire

[Les Granulats]

L'impact Socio-économique en Centre-Val de Loire



©crédit photo : Céline Levain
Photothèque Eurovia

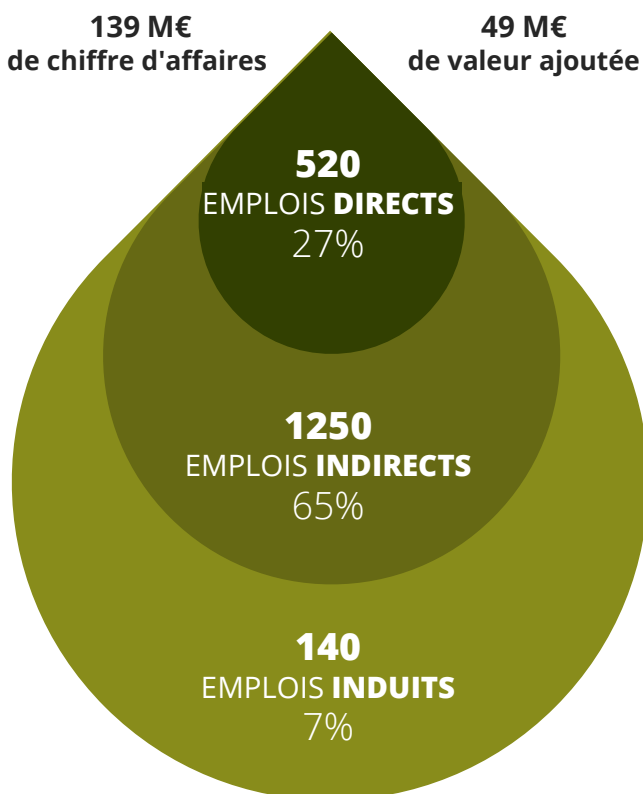
Plus de 1900 emplois concernés en région

Les activités extractives de granulats soutiennent environ **1390 emplois indirects et induits en région** à ajouter aux 519 salariés de l'activité de production de granulats.

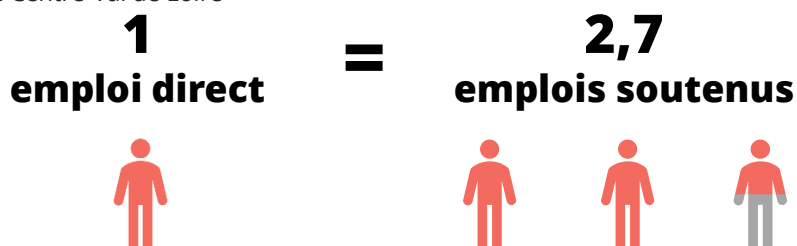
Un emploi direct dans le secteur **soutient 2,7 emplois dans le reste de l'économie**. Les **emplois indirects** (sous-traitants et fournisseurs) **représentent la majeure partie de ces emplois soutenus** (1250 emplois). Les emplois induits par la consommation des ménages des salariés directs sont au nombre de 140*.

**Cela signifie que pour 10 ETP salariés dans les carrières de granulats de la région, 24 ETP sont soutenus par les achats de consommations intermédiaires et 3 ETP sont soutenus grâce aux salaires versés.*

1910 emplois concernés en équivalent temps-plein



Source : CERC Centre-Val de Loire



[Les Granulats]

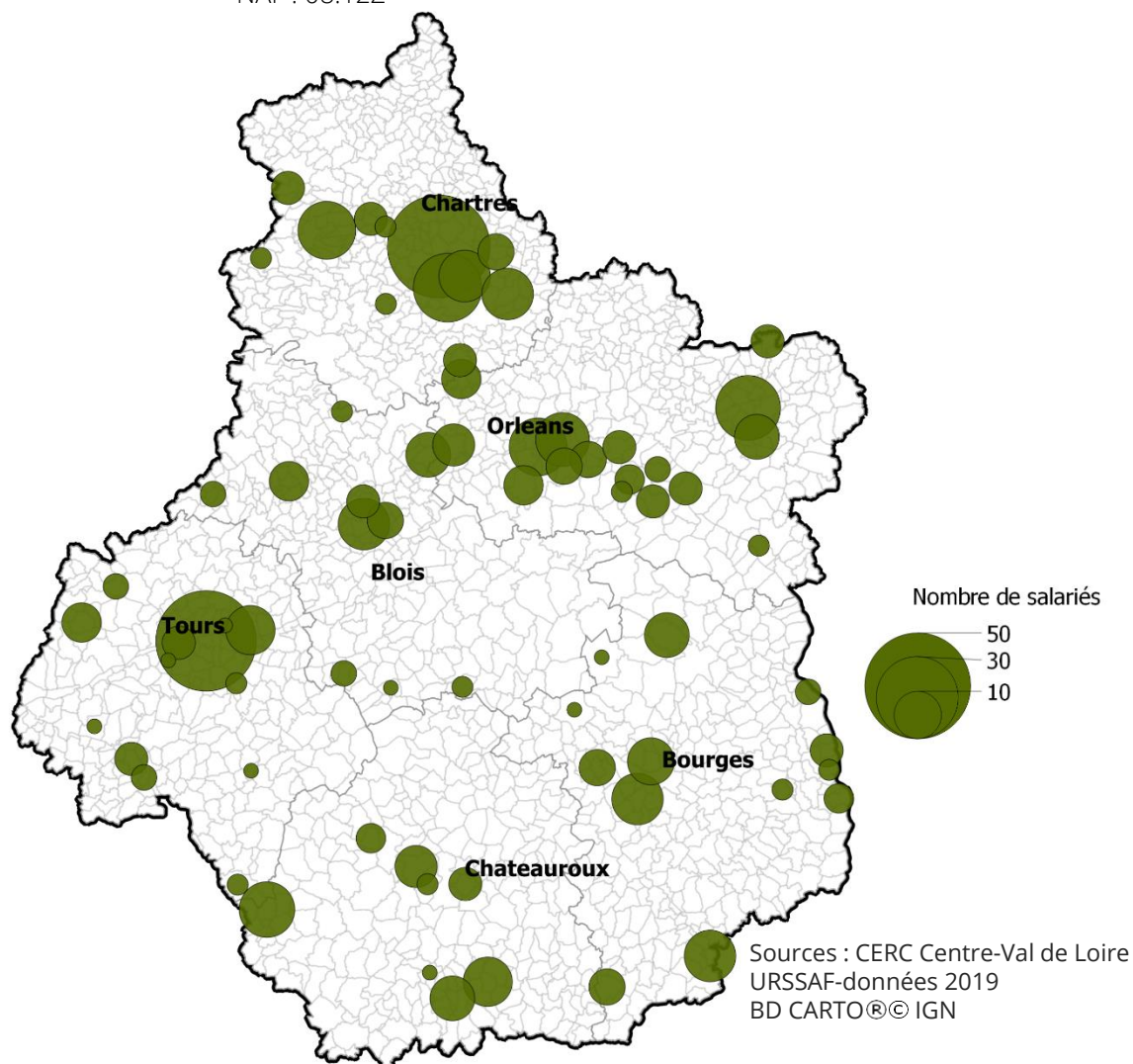
L'impact Socio-économique en Centre-Val de Loire

Une économie ancrée dans les territoires ruraux

Majoritairement implanté dans les territoire ruraux (60% des effectifs salariés), les sites de production offrent des emplois non délocalisables et une dynamique au tissu économique des zones d'implantation. Les entreprise sont sauvant de petites unités (77% des établissements en région comptent moins de 10 salariés).

Répartition des effectifs salariés des établissements selon les communes

NAF : 08.12Z



Répartition des effectifs salariés selon la taille des unités urbaines

NAF : 08.12Z

Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Hors unités urbaines (U.U.)	60%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	8%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	4%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab.	2%
U.U. de 20 000 à 100 000 hab.	8%
U.U. de plus de 100 000 hab.	18%

Sources : CERC Centre-Val de Loire , URSSAF-données 2019, INSEE-UU 2020

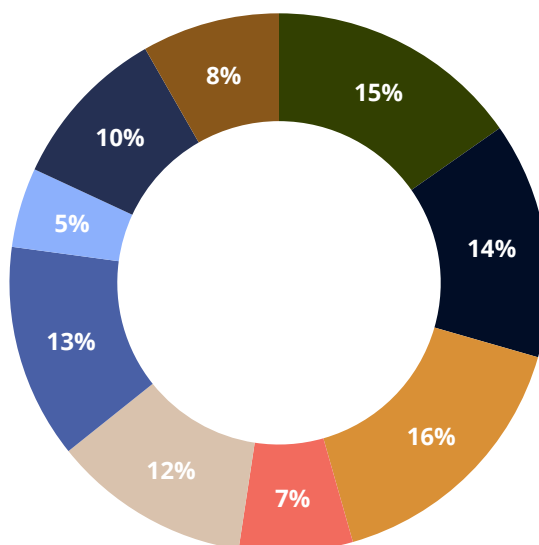
[Les Granulats]

L'impact Socio-économique en Centre-Val de Loire

De nombreux secteurs d'activité impliqués

Les emplois soutenus couvrent divers secteurs d'activités; les effets indirects et induits s'étendent à de nombreuses branches au-delà même de la filière extractive. Les branches d'activité les plus fortement impliquées sont les **services liés aux entreprises** (comptabilité, services juridiques,...) et le **commerce de gros** avec respectivement **16%** et **15%** des emplois soutenus.

La part du service logistique et celle de l'hébergement sont également non négligeables (respectivement 14% et 13% des emplois soutenus).



Source : CERC Centre-Val de Loire

Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits soutenus par la filière granulats en région

Commerce de gros*	292 emplois soutenus
Services logistiques*	271 emplois soutenus
Services aux entreprises*	308 emplois soutenus
Travaux publics, bâtiment	130 emplois soutenus
Machines et équipement*	227 emplois soutenus
Travail temporaire	246 emplois soutenus
Hébergement, restauration	91 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques	188 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité	158 emplois soutenus

Source : CERC Centre-Val de Loire

***Commerce de gros** : distributeurs et négociants de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, distribution de combustibles et de produits annexes, etc.

***Services logistiques** : transport terrestre, entreposage

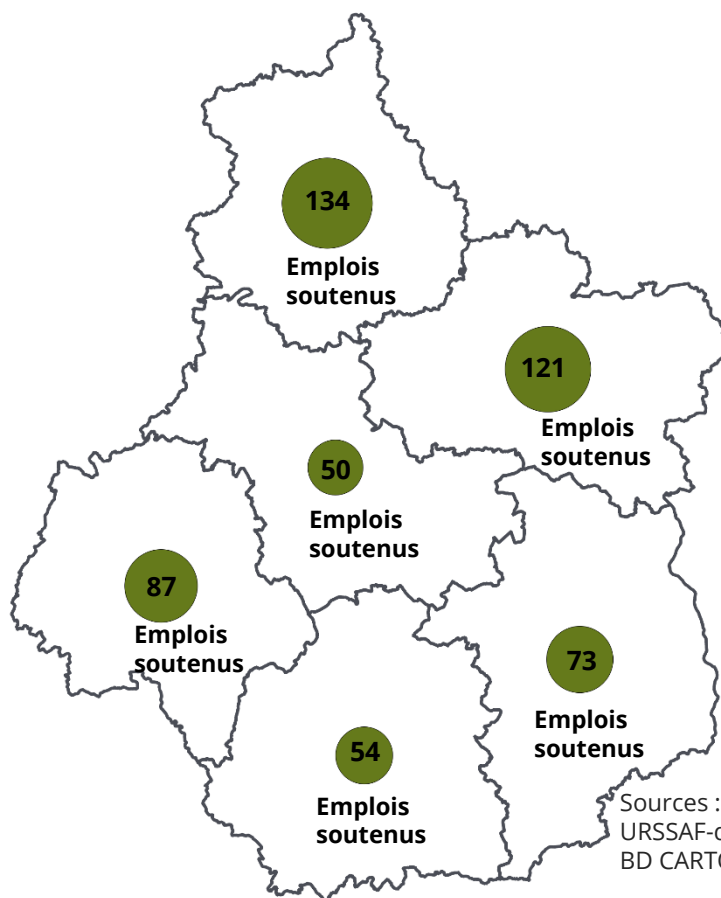
***Services aux entreprises** : services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien.

***Machines et équipement** : Fabrication, entretien et réparation.

[Les Granulats]

L'impact Socio-économique en Centre-Val de Loire

Des disparités départementales en matière de retombées économiques



Sources : CERC Centre-Val de Loire, URSSAF-données 2019, BD CARTO®©IGN

4,2M€

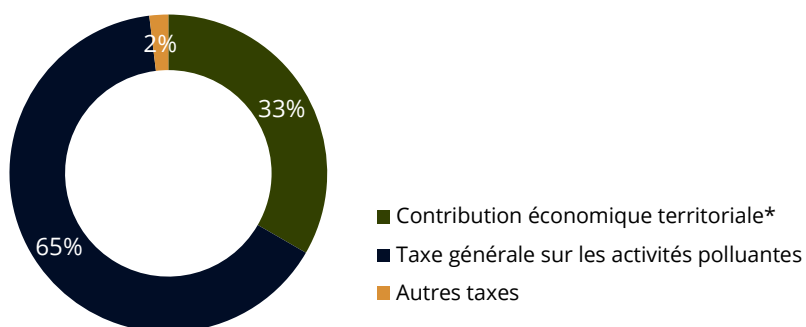
Plus de 4 millions d'euros de contribution fiscale

Le montant des contributions fiscales (hors impôt sur les sociétés) représente **4,2 millions d'euros** pour la branche granulats en région Centre Val de Loire en 2019.

Elles comprennent la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), la contribution économique territoriale (CET = la cotisation foncière des entreprises et la cotisation sur la valeur ajoutée), la taxe foncière, la taxe à l'essieu, etc.

Répartition de la contribution fiscale

(hors impôt sur les sociétés)



Sources : GIE Réseau des CERC, CERC Centre Val de Loire

***Contribution économique territoriale** : cotisation foncière des entreprises, cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

1.2 LES ROCHES ORNEMENTALES ET DE CONSTRUCTION

[Roches ornementales et de construction]

L'impact Socio-économique en Centre-Val de Loire

En 2019, 16 sites de production sont dénombrés en région, soit en moyenne 1 site par entreprise.

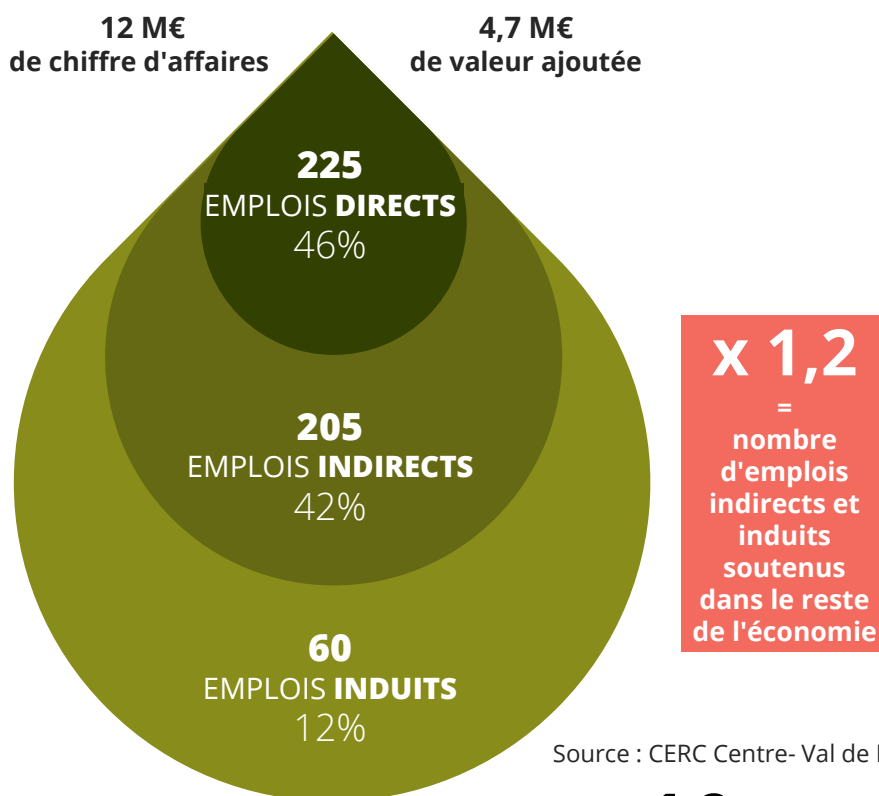
12 millions d'euros de chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaire de la branche des roches ornementale et de construction s'élève à **12 millions d'euros** en 2019 pour la région. Ce chiffre est réalisé par **16 sites de production** qui sont composés majoritairement de **petites unités** (inférieures à 20 salariés). L'activité d'extraction des pierres de construction est souvent indissociable de l'activité de transformation (taille, façonnage, finissage de pierres...).

Près de 500 emplois concernés

En 2019, les activités d'extraction et de transformation de roches ornementales soutiennent **près de 500 emplois** en tenant compte des retombées directes, indirectes et induites **en Centre Val de Loire**. Tous ces emplois non délocalisables permettent de soutenir l'activité économique dans les territoires. Pour chaque emploi direct dans la branche, 1,2 emploi supplémentaire est soutenu dans le reste de l'économie.

490 emplois concernés en équivalent temps-plein



Pour chaque emploi direct dans des roches ornementales et de construction, plus de 1,2 emplois soutenus dans le reste de l'économie

1
emploi direct



=

1,2
emplois soutenus



[Roches ornementales et de construction]

L'impact Socio- économique en Centre-Val de Loire



©crédit photo : Céline Levain
Photothèque Eurovia

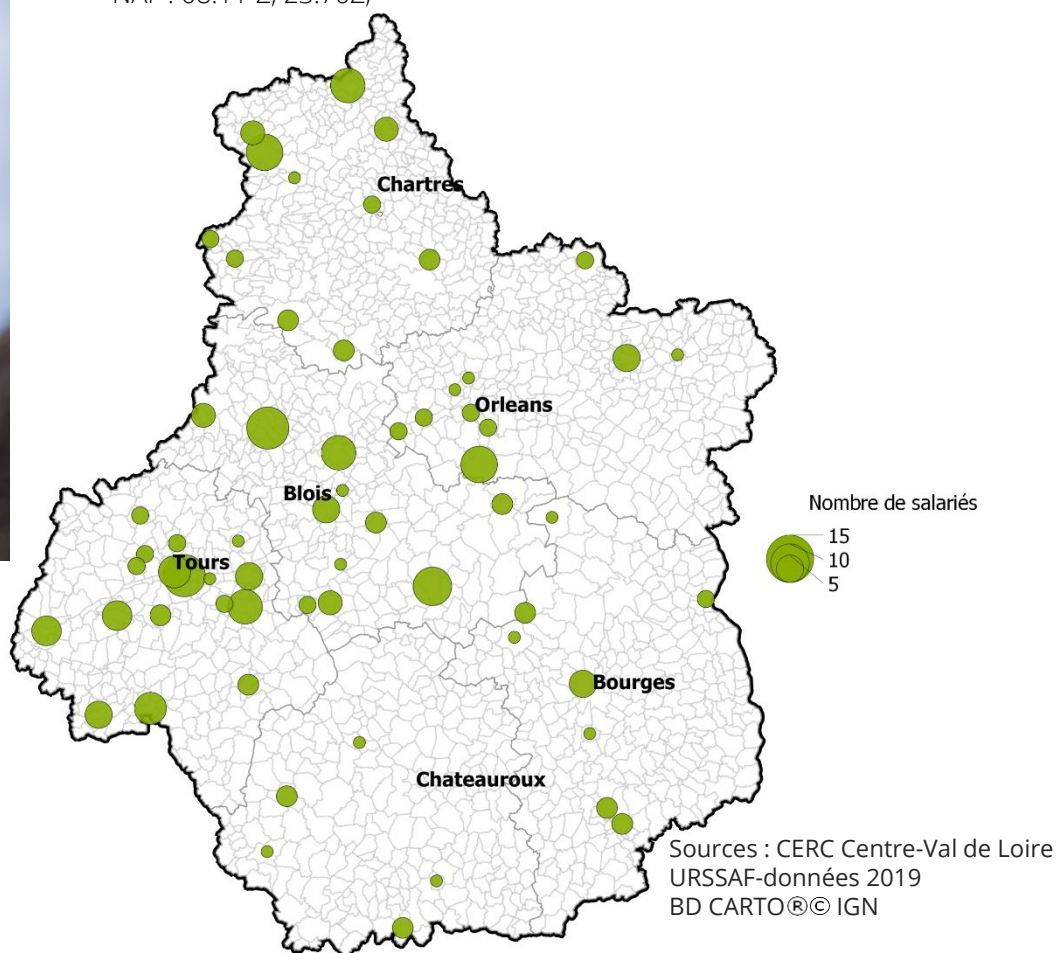
Des emplois ruraux, mais aussi urbains

Une grande partie de l'activité de la branche est localisée dans les **zones rurales** (34% des effectifs salariés) en région. Les sites de productions implantés dans ces zones où l'activité économique est souvent rare, constituent un **réservoir d'emplois conséquent et non délocalisables**.

L'activité est aussi présente en zone urbaine de taille plus importante. En effet, 19% des effectifs salariés des établissements dans le secteur, sont dans des unités urbaines de plus de 100 000 habitants en région Centre-Val de Loire.

Répartition des effectifs salariés des établissements selon les communes

NAF : 08.11 Z, 23.70Z,



Répartition des effectifs salariés selon la taille des unités urbaines

NAF: 08.11Z, 23.70Z

Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Hors unités urbaines (U.U.)	34%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	10%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	13%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab.	9%
U.U. de 20 000 à 100 000 hab.	16%
U.U. de plus de 100 000 hab.	19%

Sources : CERC Centre-Val de Loire , URSSAF-données 2019, INSEE-UU 2020

[Roches ornementales et de construction]

L'impact Socio-économique en Centre-Val de Loire

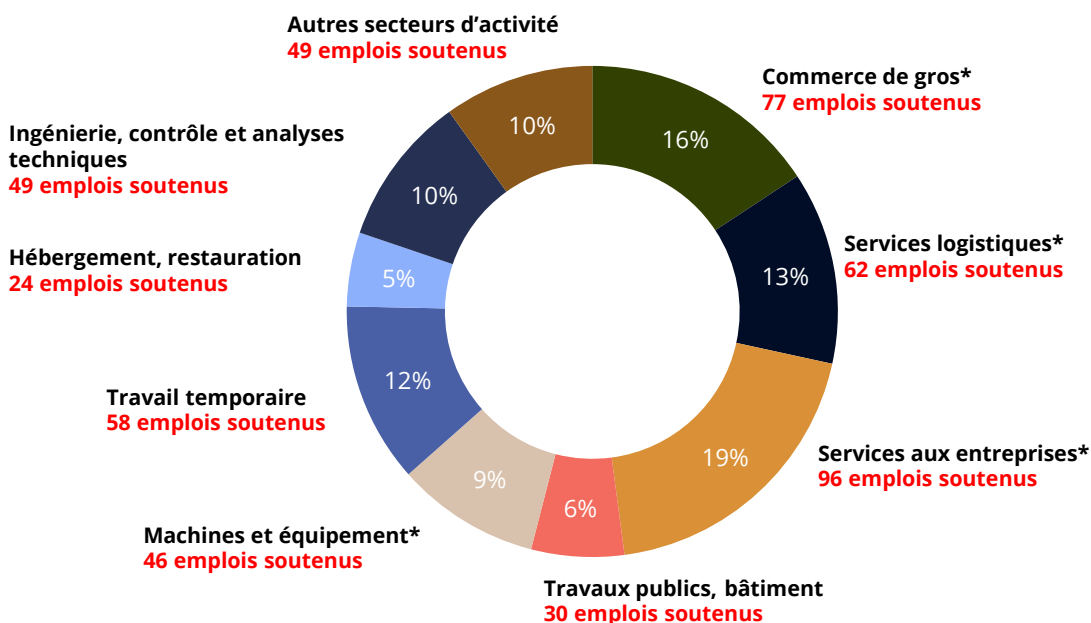
De nombreux secteurs d'activité impliqués

L'ensemble des effets indirects et induits recouvrent de nombreuses branches d'activité en dehors du cœur de métier des roches ornementales et de construction. Deux branches sont plus fortement influencées, à savoir, les services aux entreprises et le commerce de gros. Viennent ensuite les services logistiques et le travail temporaire.

Ainsi, **19% des emplois indirects et induits**, relèvent des **services aux entreprises** : services comptables, financiers, juridiques, assurance, nettoyage, sécurité et autres services de soutien.

Le **commerce de gros** représente **15% des emplois** (indirects et induits) et les services logistiques, avec 13% des emplois soutenus se positionnent au 3ème rang.

Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits



Source : CERC Centre- Val de Loire

***Commerce de gros** : distributeurs et négociants de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, distribution de combustibles et de produits annexes, etc.

***Services logistiques** : transport terrestre, entreposage

***Services aux entreprises** : services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien.

***Machines et équipement** : Fabrication, entretien et réparation.

[Roches ornementales et de construction]

L'impact Socio- économique en Centre-Val de Loire

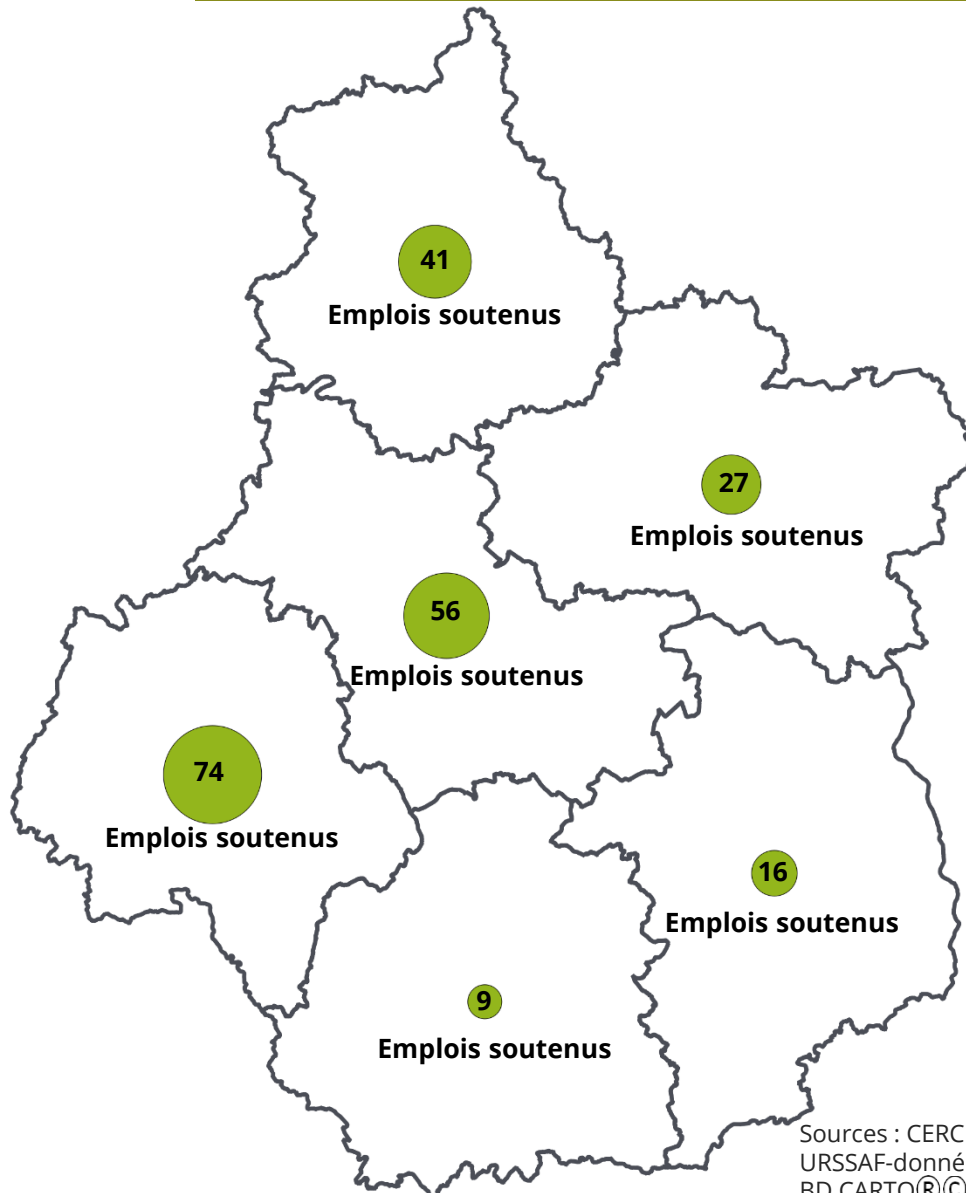
Contribution Economique
Territoriale (CET) = la cotisation
foncière des entreprises (taxe
sur l'utilisation du foncier) et la
cotisation sur la valeur ajoutée
des entreprises.

Plus de 200 000 euros de contribution fiscale

La contribution fiscale* de la pierre de construction et de la roche
ornementale s'élève à **240 000 euros** hors impôts sur les sociétés.
Elle comprend la contribution économique territoriale (CVAE et
CFE), la taxe d'apprentissage, la taxe sur les salaires, la taxe à
l'essieu, etc



Des retombées économiques concentrées en Indre-et-Loire, en Loir-et-Cher et en Eure-et-Loir



Sources : CERC Centre-Val de Loire,
URSSAF-données 2019
BD CARTO®©IGN

2 TRANSFORMATION

Béton Prêt à l'Emploi
[BPE]

principaux enseignements



©crédit photo : Photothèque SNBPE

Une industrie proche des lieux de consommation...

En Centre- Val de Loire, l'industrie du béton prêt à l'emploi (BPE) concentre **98 unités de production** en 2019.

Le BPE est un produit frais qui doit être mis en œuvre rapidement : sa mise en place dans l'ouvrage ne doit pas excéder deux heures. Les unités de production de béton sont donc situées à proximité des lieux de consommation. Leur rayon d'action est généralement compris entre 20 et 30 km.

La production de BPE s'inscrit dans une dynamique de qualité dont la durabilité est l'enjeu majeur. Pour ce faire, la production est soumise à la norme européenne (NF EN 2016/CN) renforcée par une certification volontaire (NF-BPE). Cette certification apporte la garantie, aux utilisateurs et aux prescripteurs, qu'un process qualité est mis en place afin d'assurer une livraison de produits conforme.

98 sites de production sont recensés en région soit une moyenne de plus de 2,5 sites par entreprise.

Un tissu économique fin

Le tissu économique de ce secteur d'activité est majoritairement composé de PME et de TPE.

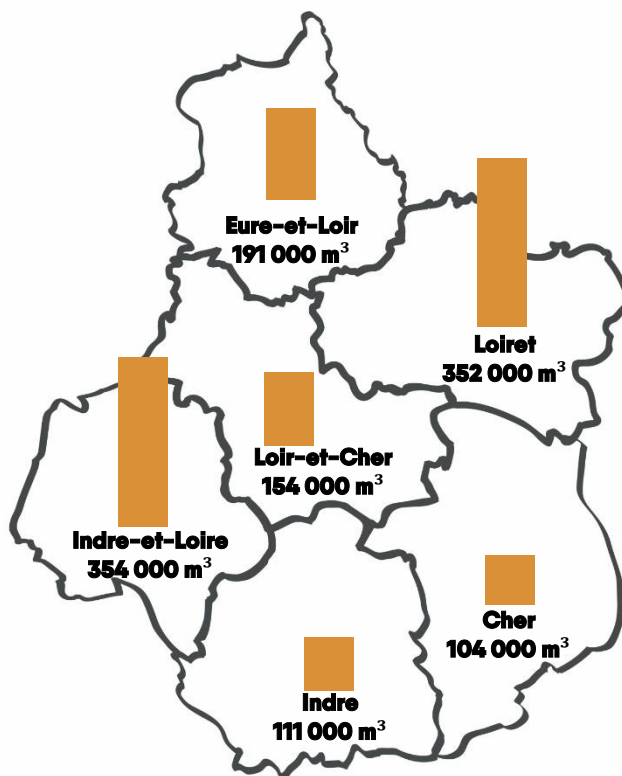
Ainsi, **91% des établissements comportent de 1 à 9 salariés**, 5% ont entre 10 et 19 salariés et seuls 3% comptent 20 salariés ou plus.

Nota bene : une branche d'activité est un ensemble d'unités de production qui ont la même activité de production.

La production

Avec 1 266 000 m³ de BPE produit en 2019 pour 2 573 180 habitants, le Centre-Val de Loire se situe en dessous de la moyenne nationale par habitant (0,5 m³ /hab. en région contre 0,6 m³ / hab en France).

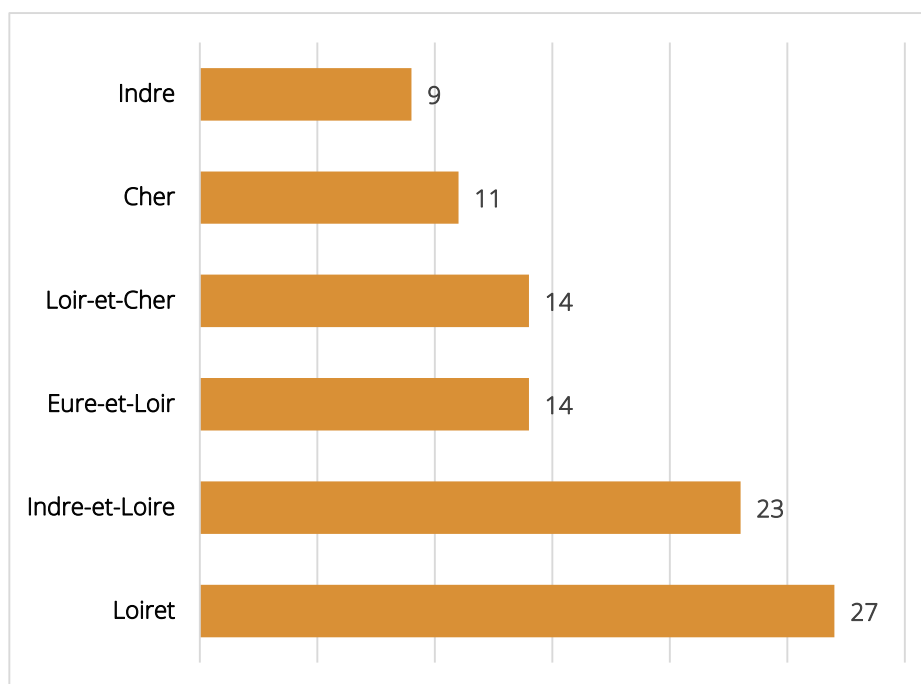
A noter que 56% de la production régionale est concentrée dans les départements de l'Indre-et-Loire et du Loiret.



Sources : CERC Centre- Val de Loire, UNICEM-données 2019

Répartition des sites de production

La répartition des sites de production n'est pas nécessairement corrélée à la production de BPE en région. Cela s'explique en raison des capacités distinctes de production d'un site à l'autre.

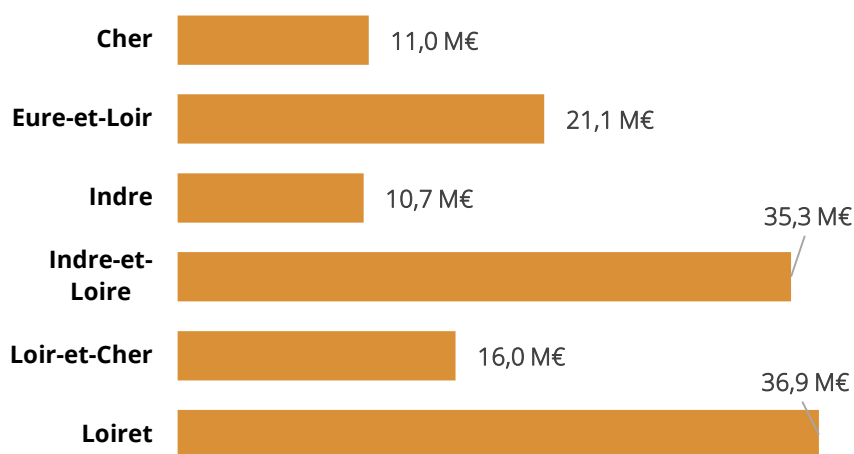


Sources : CERC Centre- Val de Loire, UNICEM-données 2019

131 millions d'euros de chiffre d'affaires

La production du BPE en région génère un chiffre d'affaires de 131 millions d'euros. A l'instar de la production de BPE, une grande partie de l'activité économique est située dans les départements du Loiret et d'Indre-et-Loire.

Chiffre d'affaires BPE par département



Sources : CERC Centre- Val de Loire, UNICEM-données 2019



©crédit photo : Photothèque UNICEM

[Béton Prêt à l'Emplois]

Les flux financiers

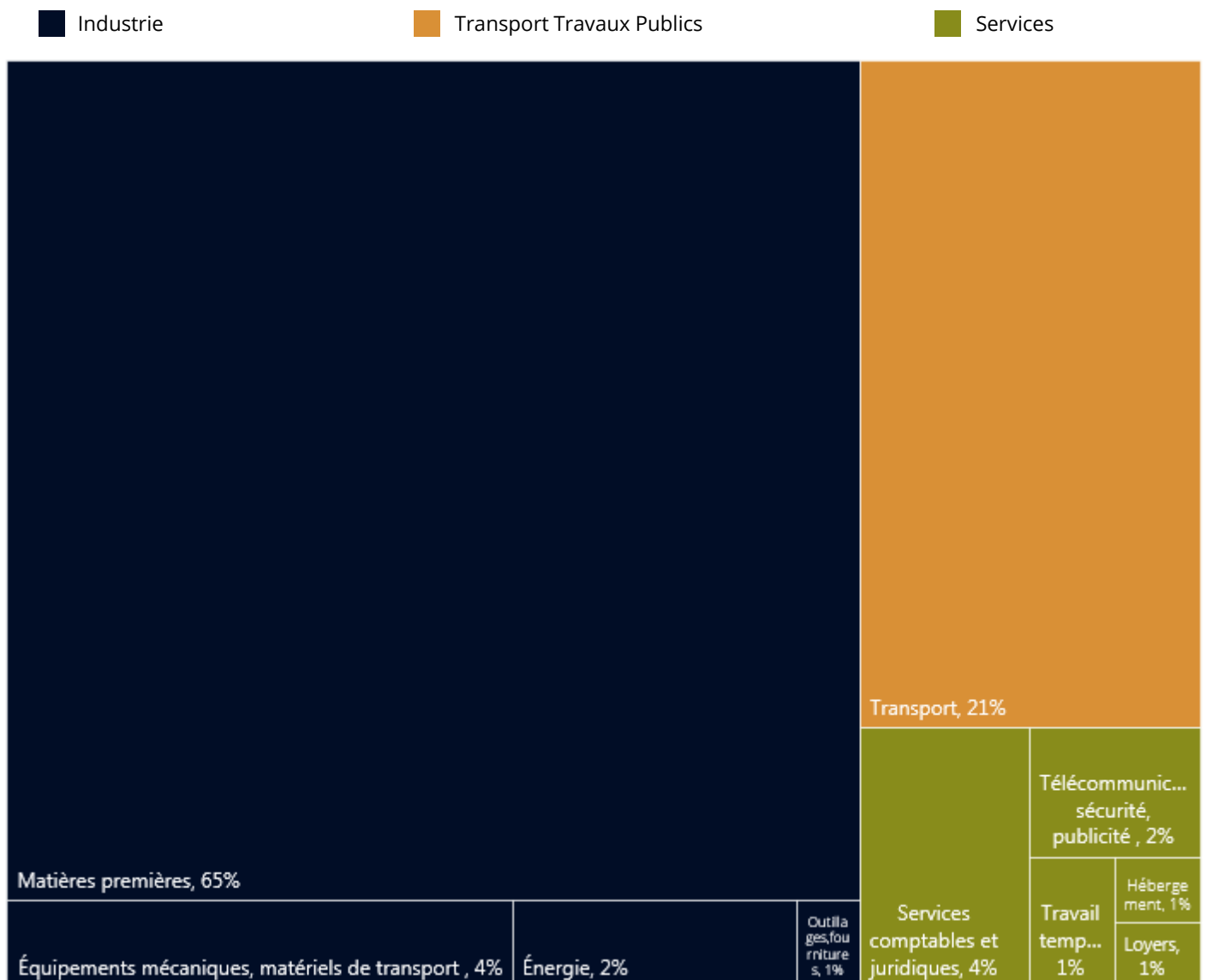
Une économie industrielle...

Le secteur du BPE nécessite l'intervention d'un grand nombre de fournisseurs dans des domaines variés achats de matières premières, achats de matériels et de biens d'équipement, fournitures et de transport, services d'entretien et de réparation, services juridiques et comptables...

Le schéma ci dessous présente les principaux postes d'achats et charges externes identifiés et leurs poids respectifs dans les consommations intermédiaires d'une carrière. Les pourcentages varient bien entendu selon les sites (cf. méthodologie page 29).

Répartition des consommations intermédiaires

% des consommations intermédiaires



Source : CERC Centre- Val de Loire

[Béton Prêt à l'Emplois]

Les flux financiers

Les principaux flux financiers

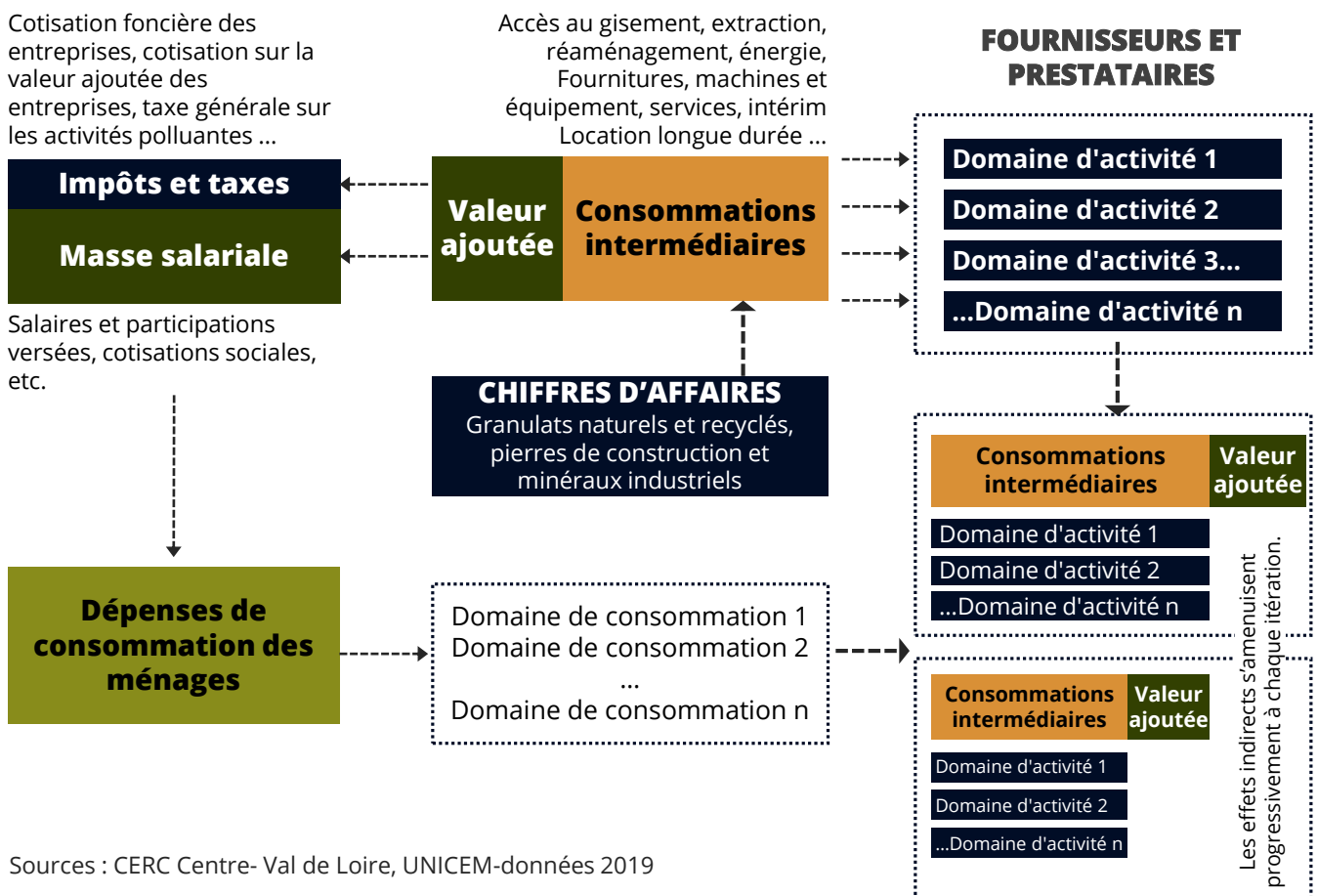
En 2019, le chiffre d'affaires du BPE s'élève à près de **131 millions d'euros** en région. Il génère :

- **108,73 millions d'euros de consommations intermédiaires** (y.c. la sous-traitance) ;
- **15,05 millions d'euros de salaires et cotisations sociales** ;
- **1,31 millions d'euros d'impôts et taxes** (hors impôt sur les sociétés).

La décomposition du chiffre d'affaires intègre les frais de manutention, de chargement et de transport. En revanche, les activités de négoce ont été neutralisées et une attention particulière a été portée aux transports confiés à des prestataires extérieurs.

Les données traduisent une situation moyenne. Selon les cas, les conditions d'acheminement, les volumes produits, la répartition entre les transports sous traités et réalisés avec sa propre flotte de véhicules modifient la structure des coûts pour chaque entreprise.

Schéma simplifié des flux financiers entrants dans le calcul de l'empreinte socio-économique



Sources : CERC Centre- Val de Loire, UNICEM-données 2019

[Béton Prêt à l'Emplois]

L'impact Socio-économique en Centre-Val de Loire



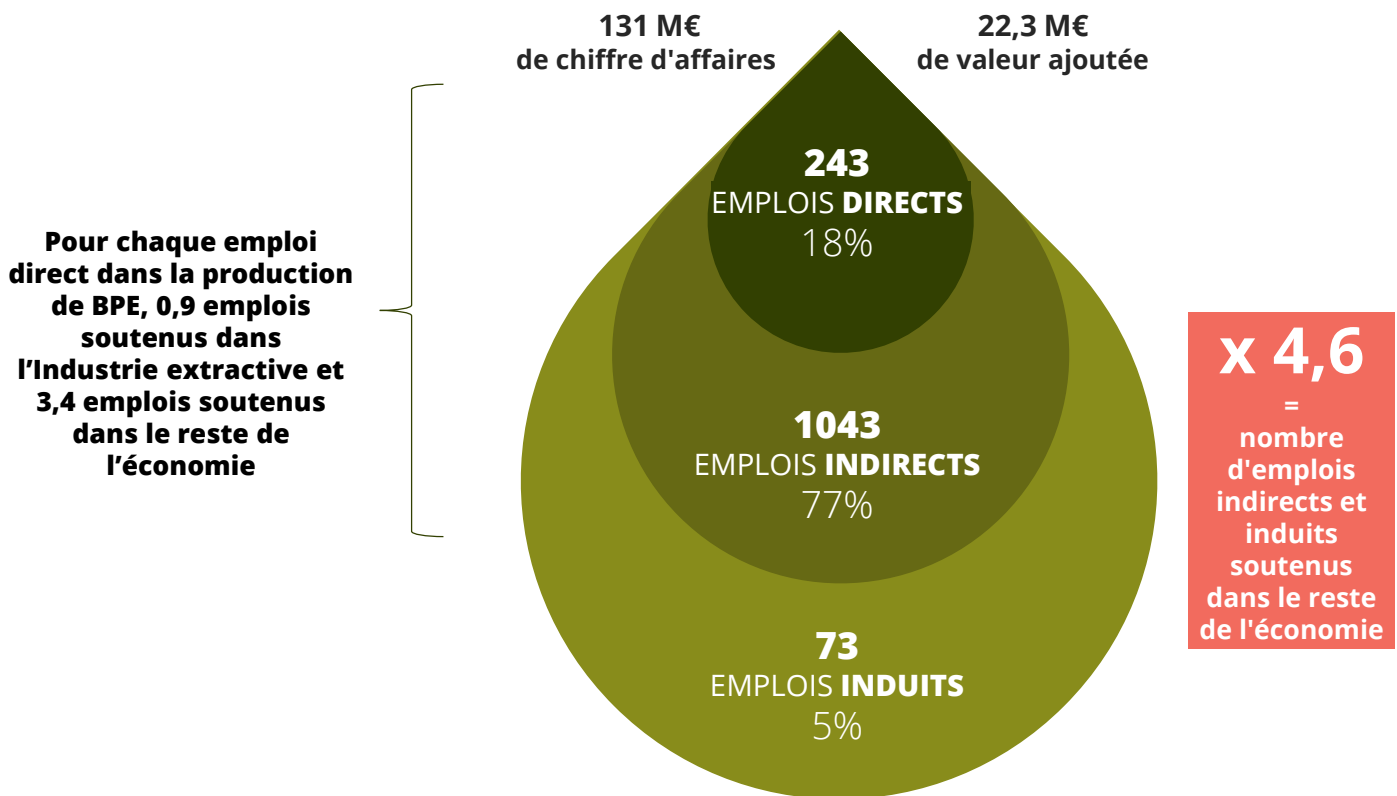
©crédit photo : Photothèque Eurovia

Plus de 1350 emplois concernés

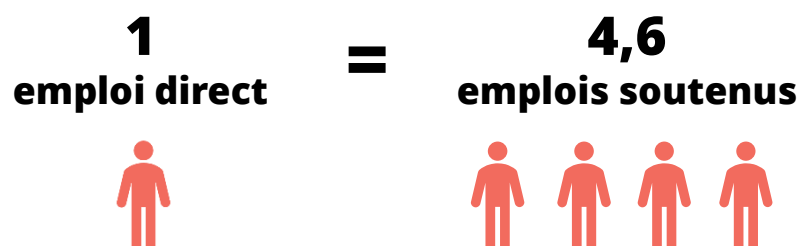
La production de BPE contribue à l'activité économique de la région en soutenant plus de **1350 emplois**. A signaler que ces emplois en région sont non délocalisable.

Plus de 1000 emplois sont soutenus par la consommation des entreprises (matières premières, sous-traitance...) et 73 emplois sont induits par la consommation des ménages. **Pour chaque emploi dans la production de BPE en région, se sont 4,3 emplois soutenus dans le reste de l'économie (hors industrie extractive).**

1360 emplois concernés en équivalent temps-plein



Source : CERC Centre Val de Loire



[Béton Prêt à l'Emplois]

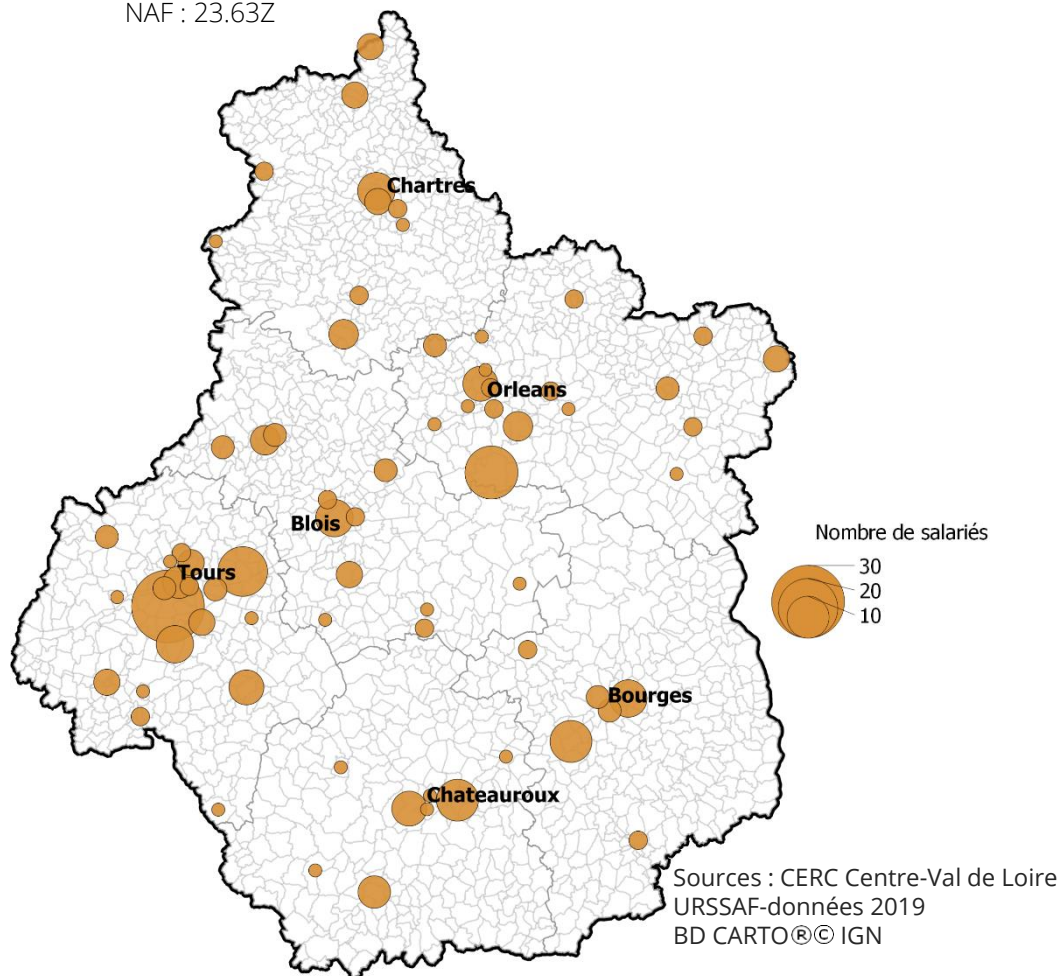
L'impact Socio-économique en Centre-Val de Loire

Des sites proches des lieux de consommation

Près de 60% des effectifs salariés du secteur se situent dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitants. Ce chiffre n'est pas surprenant au regard des contraintes qu'implique le BPE dans sa mise en œuvre. En effet, la mise en œuvre ne dépassant pas quelques heures après la fabrication; les lieux de productions doivent être donc proches des lieux de consommations .

Répartition des effectifs salariés des établissements selon les communes

NAF : 23.63Z



Répartition des effectifs salariés selon la taille des unités urbaines

NAF : 23.63Z

Nota bene : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Hors unités urbaines (U.U.)	14%
U.U. de 2 000 à 4 999 hab.	6%
U.U. de 5 000 à 9 999 hab.	21%
U.U. de 10 000 à 19 999 hab.	10%
U.U. de 20 000 à 100 000 hab.	21%
U.U. de plus de 100 000 hab.	27%

Sources : CERC Centre-Val de Loire , URSSAF-données 2019, INSEE-UU 2020

[Béton Prêt à l'Emplois]

L'impact Socio-économique en Centre-Val de Loire

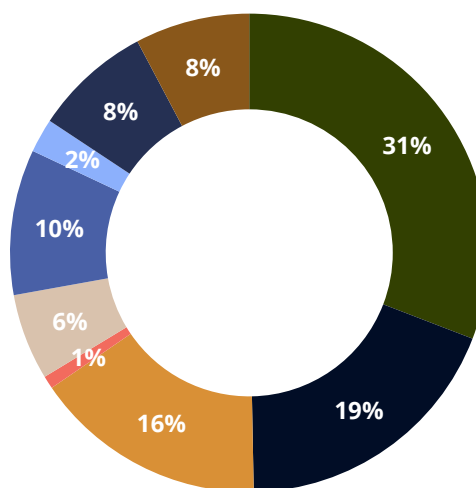
De nombreux secteurs d'activité impliqués

Les effets indirects et induits s'étendent à diverses branches d'activité en dehors du cœur de métier de la production de BPE.

Les branches les plus impactées sont les commerces de gros et les services logistiques.

Ces deux branches représentent respectivement 31% et 19% (transport terrestre, entreposage...) des emplois qui bénéficient de l'activité du BPE.

Les branches d'activité impactées et le nombre d'emplois indirects et induits



Source : CERC Centre Val de Loire

Commerce de gros*	419 emplois soutenus
Services logistiques*	256 emplois soutenus
Services aux entreprises*	214 emplois soutenus
Travaux publics, bâtiment	12 emplois soutenus
Machines et équipement*	79 emplois soutenus
Travail temporaire	134 emplois soutenus
Hébergement, restauration	31 emplois soutenus
Ingénierie, contrôle et analyses techniques	108 emplois soutenus
Autres secteurs d'activité	105 emplois soutenus

Source : CERC Centre Val de Loire

***Commerce de gros** : distributeurs et négociants de matériels et d'équipement, fournitures industrielles, distribution de combustibles et de produits annexes, etc.

***Services logistiques** : transport terrestre, entreposage

***Services aux entreprises** : services comptables, financiers, juridiques, assurances, nettoyage, sécurité et autres services de soutien.

***Machines et équipement** : Fabrication, entretien et réparation.

[Béton Prêt à l'Emplois]

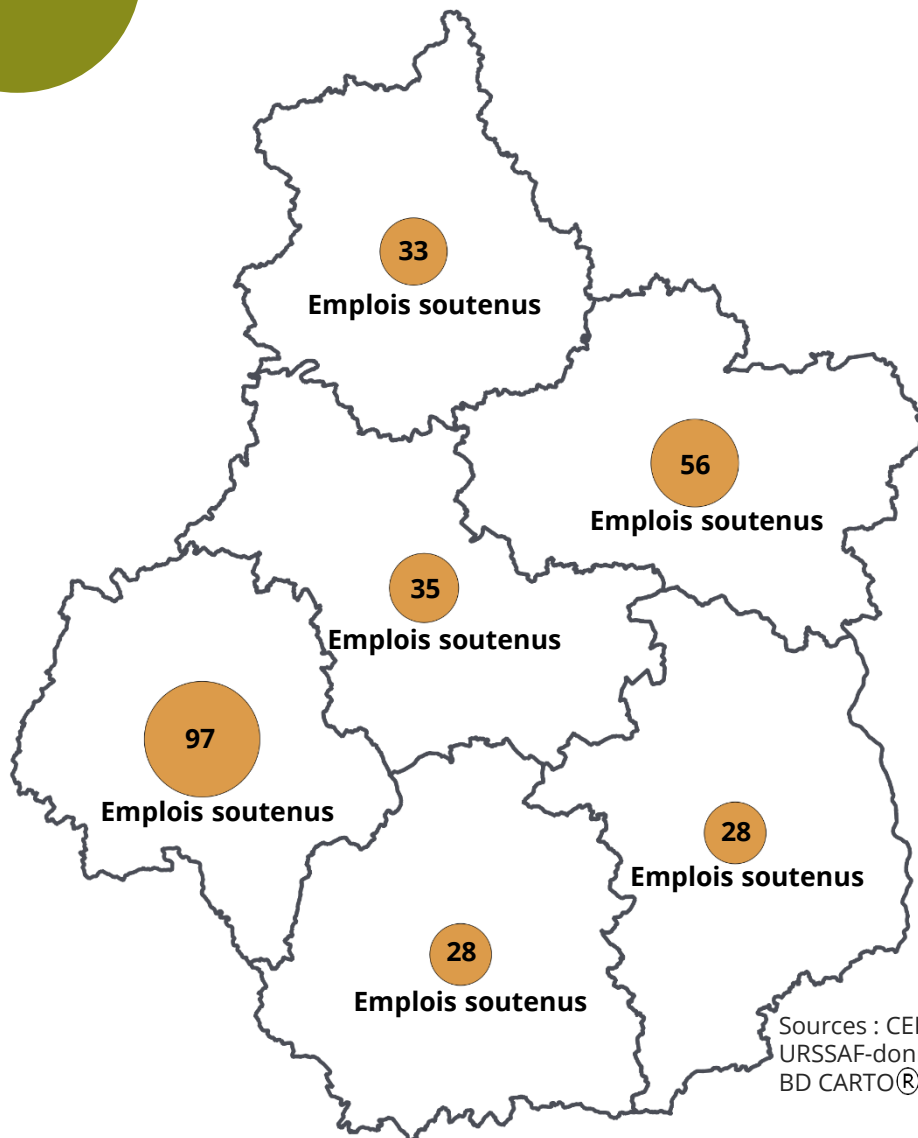
L'impact Socio-économique en Centre-Val de Loire

Une contribution fiscale significative pour les administrations publiques

La contribution fiscale(hors impôts sur les sociétés) du Béton Prêt à l'Emploi s'élève à 1,3 million d'euros. La majorité de ce montant est Elle comprend la contribution économique territoriale (CVAE et CFE), la taxe d'apprentissage, la taxe sur les salaires, la taxe à l'essieu, etc

1,3 M€

Des retombées économiques concentrées sur l'Indre-et-Loire et le Loiret



Sources : CERC Centre-Val de Loire, URSSAF-données 2019, BD CARTO®©IGN

méthodologie

La méthodologie de calcul de l'empreinte socio-économique nécessite la mobilisation de nombreuses sources d'information.

Afin de garantir l'homogénéité des données, la production, le chiffre d'affaires et les sites de production proviennent des résultats de l'enquête annuelle de branche menée par l'UNICEM sur la totalité des entreprises de matériaux de construction et produits de carrières pour l'année 2019.

Les effectifs salariés répartis selon le code NAF des entreprises n'ont pas été utilisés pour l'évaluation des emplois directs, en raison des entreprises multi-activités. Le calcul a été effectué **à partir de la masse salariale de la branche, des salaires moyens pour les entreprises soumises à la convention collective "Industrie des carrières et matériaux"** selon les catégories socio-professionnelles. Les emplois directs s'entendent en équivalent temps-plein pour la fabrication de granulats naturels et recyclés, pierres de construction, roches ornementales, minéraux industriels (hors activités de négoce et autres activités complémentaires).

Le modèle pour calculer les emplois indirects et induits s'appuie sur les travaux de l'économiste Wassily Leontief. Il repose sur l'utilisation de tables entrées-sorties symétriques (65 positions) **permettant de retracer les interdépendances entre l'ensemble des secteurs d'activité d'une économie donnée**. Les emplois induits nécessitent également l'utilisation **des salaires bruts versés aux salariés corrigés des charges salariales et du taux d'épargne**. La consommation des ménages a été répartie par secteurs d'activité selon les données disponibles dans les Comptes de la nation. Les effets liés aux dépenses des administrations publiques et aux salaires versés par les fournisseurs n'ont en revanche pas été simulés.

Différents contrôles de cohérence ont été effectués sur la répartition des coûts en particulier en comparaison des données nationales ESANE (Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises), d'un échantillon de comptes annuels d'entreprises régionales déposés auprès des greffes, et de la répartition des coûts de production de l'indice GRA (indice du coût de la production de granulats pour la construction et la viabilité).

Les limites de l'analyse

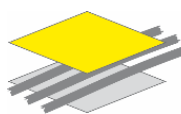
La modélisation de l'empreinte socio-économique est en partie basée sur les tableaux entrées sorties nationaux. **La fiabilité des résultats dépend ainsi de la pertinence et de la stabilité des coefficients utilisés pour l'économie régionale**. De plus, les effets sur l'emploi ont été mesurés sans distinction "économie ouverte / fermée". Par ailleurs, le modèle considère implicitement que les entreprises sont en capacité de répondre à la demande quelque soit son niveau et qu'il n'y a pas d'économie d'échelle.

Des hypothèses de répartition moyenne entre les transports de matériaux sous-traités à des prestataires extérieurs et effectués "en propre" ont été posées et validées à dire d'experts. Le ratio influe sur la répartition du nombre d'emplois directs / indirects. L'hypothèse **d'un transport très majoritairement routier** a été retenue malgré la présence de quelques carrières embranchées sur le réseau ferroviaire en Nouvelle-Aquitaine.

Avec le concours des membres de la CERC



SMABTP



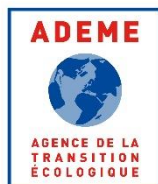
BTP CFA
CENTRE-VAL DE LOIRE
Association régionale des CFA du BTP du Centre-Val de Loire



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



BANQUE des
TERRITOIRES



Et des membres du GIE Réseau des CERC



CERC Centre-Val de Loire

02 36 17 46 11 | cerbtppcentre@gmail.com

www.cerc-centrevaldeloire.fr | [@CercVal](https://twitter.com/CercVal)

